

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Placement à taux fixe sur 10 ans à 2,5 %

Intérêts à 0 % ? Intérêts négatifs ? Vous recherchez un placement améliorant la durabilité ? Notre offre: investissement au taux de 2,5 % par an dans un projet immobilier régional. Placements possibles dès 20'000 francs.

Toute information complémentaire par ☎ 079 642 18 55 ou ✉ info@bmimmosa.ch

BM Immo SA, Belinda et Michel Tschan, chemin des Fleurs 2, 2606 Corgémont

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

COMMUNE DE CORGÉMONT

Un film historique tourné notamment à Corgémont cet été

Le long métrage de Cyril Schäublin racontera des événements de l'année 1877 dans le Jura bernois

C'est avec un grand plaisir que le Conseil municipal a autorisé le jeune réalisateur zurichois Cyril Schäublin à tourner à Corgémont une des scènes de son prochain film. Le 3 juillet prochain, une équipe d'une quarantaine de personnes (réalisateur, acteurs, maquilleurs, preneurs de son et autres spécialistes de l'industrie cinématographique) prendra donc ses quartiers autour de l'ancien battoir, pour y tourner une scène animée par quelques employés d'une entreprise horlogère.

Si les conditions météorologiques sont trop mauvaises pour un tournage exclusivement en extérieur, l'opération sera repoussée à une date ultérieure proche.

Au cœur était le balancier...

Après *Ceux qui vont bien* (2017, mention spéciale du jury au Festival de Locarno), à travers lequel il racontait l'arnaque mise au point par une employée d'un centre d'appels, le deuxième long métrage de Cyril Schäublin sera donc historique. Le scénario se situe en 1877, dans le Jura bernois que l'équipe de repérages a sillonné en tout sens pour y dénicher des lieux de tournages et donc notamment notre ancien battoir.

A Corgémont, on verra des ouvriers confectionner, en cuisant des restes de boucherie, du liquide de ressuage (une méthode de contrôle des défauts de surface, au moyen notamment d'un produit très gras). Une activité réalisée durant leurs rares temps de loisirs, afin de mettre un peu de beurre dans les épinards.

Très symboliquement, le film s'intitule en dialecte alémanique *Unrueh* (agitation) et en français *Balancier*, comme se nomme



C'est au sud de l'ancien battoir que se déroulera une des scènes du film *Unrueh/Balancier*, le 3 juillet prochain si les conditions météorologiques le permettent

le véritable cœur de la montre mécanique.

Travail, temps et argent

Tout en relatant la circulation de certaines idées anarchistes de l'époque, Cyril Schäublin souhaite interroger ses spectateurs sur la gestion du temps, de l'argent et du travail, hier et aujourd'hui. Dans un interview consacré à ce projet, le réalisateur s'attachait récemment à nos systèmes sociaux, dont il entend rappeler qu'ils ne sont pas des vérités irrévocables, mais plutôt des concepts

inventés que l'on peut raconter, vivre et organiser très différemment.

Le réalisateur entend également illustrer les efforts de la classe patronale et politique dominante, à cette époque, pour tenter de créer un esprit de communauté nationale. Les dirigeants s'y attelaient notamment en organisant des commémorations d'événements historiques, dont le succès était très variable... Devant notre battoir sera d'ailleurs évoquée la commémoration de la bataille de Morat.

Emigration aussi

Le film remémorera également l'immigration de nombreux chômeurs alémaniques, venus s'établir dans le Jura bernois à la fin du 19^e siècle, pour y être employés dans cette horlogerie alors en plein développement.

Le Conseil municipal se réjouit que Corgémont figure dans cette réalisation et attend avec plaisir de découvrir l'équipe de tournage au travail, puis surtout l'œuvre achevée, l'an prochain sans doute.
| cm

SOMMAIRE

Orvin soutient ses sociétés ... avec des versements extraordinaires	3
Unique en Europe Economie circulaire sur le site Vigier	5
Une recette originale ... à faire et à refaire. Bon appétit!	7
Les bambins s'y éclatent Au P'tit Soleil de Sonceboz	9
A vos sécateurs! Il est temps d'élaguer à Cortébert	9
Belle surprise à Courtelary Les comptes communaux au beau fixe	10
Un week-end pour bouger ... et engranger des points à Cormoret	10
Une fan zone à Saint-Imier Sur le parking de la clientis Arena	11
Une sortie cinéma prévue? Consultez le programme!	12
Journée d'animation à Tamelan Sous l'égide des commerçants	12
La météorite du Twannberg Partez à sa découverte avec un guide	13
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	13
Jeunes athlètes enthousiastes Carton plein pour le meeting du CAC	14

Réclame



Placements
ciblés
clientis.ch/placements

Expertise de placement?
Exemplaire.

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Immobilier

Personne solvable, très discrète, silencieuse, non fumeuse, sans animaux

Cherche à louer dans un village du Vallon de St-Imier

Un appartement indépendant au dernier étage d'une maison/ferme très calme, composée de 3 logements maximum. 70m² / 3 pièces environ. Environnement paisible.

Contact: 078 944 60 09

À LOUER VILLERET

Appart. de 3,5 pièces

70 m², au 1^{er} étage
Cachet rustique, cuisine équipée, balcon, grande pelouse, jardin potager, cave et buanderie.

Entrée à convenir. Libre dès le 1^{er} juillet. Loyer 740 fr. + charges 180 fr.

Place de parc réservée. Garage 100 fr.

Contact: 079 549 01 97

GRAND VIDE-GRENIER PÉRY (400m²)

Sam. 5 juin 10h - 17h

Dim. 6 juin 11h - 16h

à la rue du Monnet 3

Meubles, déco, vaisselle, vintage, Hi-Fi/photo/film, vinyles ... atelier et garage!

Nous nous réjouissons de votre visite, ... à vos masques!

Info: 078 743 38 83

À LOUER SAINT-IMIER

Appart. de 3½ pièces

haut standing 85m², refait à neuf.

Situation calme, toutes les commodités à proximité. Cuisine ouverte avec coin à manger, séjour, 2 chambres, 1 salle de douche, lave-linge et sèche-linge dans l'appartement.

Renseignements: 079 422 04 95

8^e Vide-grenier Brocante

5 juin 2021 - 2536 Plagne

9h à 15h - 30 exposants

Places de parc - Restauration

A VENDRE

SITE INDUSTRIEL POLYVALENT ET ÉVOLUTIF

- Haut du Vallon de Saint-Imier
- Plus de 400 m² de surface utile
- Construction récente et moderne
- Possibilité d'extension
- Espaces existants modulables
- Adapté à tous types d'activités, industrielles ou commerciales

Pour plus de renseignements : 032 323 48 48 | info@hypoimmo.ch



renouvelles, bonnes affaires, verre de l'amitié ...

sur tout l'assortiment

25%

10% à

ROULETTE

vendredi 4 juin samedi 5 juin

Bijouterie Pelletier

Tramelan



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

- Nous proposons de 9h à 17h :
- Des jeux de société
 - De la gymnastique douce
 - Des activités à l'extérieur
 - Concert et spectacle
 - Du repos
 - Des repas de qualité
 - Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

bechtel-imprimerie.ch



Infirmier/infirmière ES
Au cœur des soins et de la relation humaine



Délai d'inscription «volée mars 2022»: 10 SEPTEMBRE 2021

Entamez une formation d'infirmier/infirmière ES et devenez un-e professionnel-le de la santé fortement demandé-e sur le marché du travail avec:

- des compétences élargies
- une formation de niveau supérieur
- des responsabilités étendues
- une autonomie immédiate
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d'emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch

« Ce n'est pas à moi consommateur de dire à celles et ceux qui nous nourrissent comment ils doivent travailler. Je refuse d'affaiblir ceux qui s'engagent chaque jour avec force détermination et conscience. »



Maxime Ochsenbein
Élu UDC au Conseil du Jura bernois

2X NON aux initiatives phytos extrêmes

Initiative «eau propre» trompeuse
Initiative antipesticides dogmatique



débat

Votations communales
Tramelan - 13 juin 2021

Recommandation de vote du Groupe Débat

Réfection de la Rue des Prés: **OUI**

Rénovation de l'Hôtel-de-Ville: **OUI**

(voir également le communiqué)

Dépannage informatique à domicile

Jeune homme, informaticien en école supérieure, **résout vos problèmes informatiques: installation et configuration d'ordinateur, de télévision ou de téléphone portable.**
Travaux administratifs sur internet.

Besoin d'aide? Je me déplace volontiers.

Contactez-moi au 079 522 22 82

Favorisez nos annonceurs

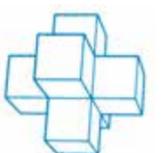


SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Votation communale du 13 juin 2021

RECOMMANDATION DE VOTE

Acceptez-vous le crédit d'engagement de 5'011'300 fr. prévu au plan financier (financé par le fonds de maintien de la valeur du réseau d'eau potable) pour le remplacement des conduites de transport d'alimentation en eau potable entre la source de la Raisetete et les réservoirs de Sur les Crêts?

OUI

PLR SECTION DE SAINT-IMIER

A donner

MEUBLE AVEC VITRINE



032 944 18 18

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Granges : réfection de la rue Dählenstrasse

Au cours des dernières années, la ville de Granges a procédé à une réfection globale de la Dählenstrasse. La pose du revêtement final se fera au cours des vacances d'été et les travaux préparatoires débuteront déjà dès le lundi 12 juillet. Il est prévu de poser la couche du revêtement en une seule fois sur toute la largeur de la route.

A cet effet, la Dählenstrasse sera fermée à toute circulation entre la Schützengasse et l'Allerheiligenstrasse du mardi 20 juillet, 13h au jeudi 22 juillet, 5h. Ces travaux dépendront toutefois des conditions météorologiques et pourront

par conséquent être reportés quotidiennement.

En raison de la fermeture à partir du croisement Dählenstrasse – Allerheiligenstrasse, le trafic en direction de Romont sera dévié par Oelestrasse via Lengnau. La fermeture sera publiée dans le journal officiel de Granges en temps voulu. Une signalisation sera mise en place sur place.

La ville de Granges assure qu'elle fera tout son possible pour limiter les désagréments causés par ces travaux et remercie d'avance les utilisateurs de leur compréhension et de leur tolérance. | cm

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Conteneurs semi-enterrés

Les conteneurs semi-enterrés ont été mis en service le 1^{er} juin comme prévu dans les villages de Plagne et Vauffelin. Les tournées du mercredi pour les ordures ménagères sont maintenant supprimées.

Pour rappel, il y a trois à Plagne, Haut du Village 11, Place du Cerf et Centre communal et deux à Vauffelin, che-

min de l'Eglise et en haut du chemin de la Sauge.

Pour Frinvillier, une procédure d'opposition au permis de construire est en cours et nous espérons pouvoir les mettre en service d'ici la fin de l'année. Toutes les tournées sont conservées jusqu'à nouvel avis.

Merci d'avance de votre attention. | cm

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 1026 moyen

5	8					7	9	
	9	7		5				
2			7		9			
1	6	3		4			7	
		5				3		
	2			6		8	4	5
			4		8			2
				1		6	3	
	3	2					8	7

Réclame

www.loicoz-ratee.ch

Accabler les petits propriétaires et les locataires ?

Et vous accabler ?

Christine Menzi
Petite propriétaire,
Locataire, retraitée, VD
+ 900.-
par année

Non à la loi ratée sur le CO2

Regarder la vidéo

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
@LoiCo2NON

Coûteuse. Inefficace. Antisociale.

Non à la loi ratée sur le CO2

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Versement extraordinaire Covid aux sociétés locales

Avec la Covid-19, de nombreuses sociétés locales n'ont plus pu exercer leurs activités (répétitions, concerts, manifestations diverses) et, de ce fait, les recettes ont cruellement diminué.

Le Conseil municipal est d'avis qu'il faut apporter un soutien extraordinaire à ces sociétés par un versement spécial Covid (en plus des subventions habituelles), cela peut leur amener une aide financière utile et surtout pérenniser leur existence, qui est vitale pour notre village.

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité d'allouer un budget extraordinaire de 10000 fr. aux sociétés locales. | cm



Maintenance des vannes

L'entreprise Hawle Armaturen AG à Sirmach a proposé à la commune d'Orvin un contrat concernant la maintenance professionnelle des vannes de régulation, afin d'assurer la sécurité dans les réseaux de distribution d'eau. Un contrôle de fonctionnement est effectué une fois par an et une révision complète tous les cinq ans. Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé de mandater l'entreprise Hawle pour le contrôle annuel des vannes de régulation. | cm

Portes ouvertes à l'école enfantine

Les travaux arrivant à leurs termes, nous rappelons aux citoyennes et citoyens d'Orvin qu'ils sont cordialement invités à la journée portes ouvertes de la nouvelle école enfantine. Elle aura lieu le samedi 26 juin de 14h à 17h. A cette occasion, il est prévu une animation musicale durant l'après-midi avec le groupe Nivrozik d'Orvin. De plus, les jeunes élèves de l'école enfantine d'Orvin interpréteront des chants à 15h. Nous vous attendons nombreuses et nombreux à cet événement. | cm

Traversée de la localité

Nous informons la population que l'organisation et le calendrier des travaux des futurs chantiers de la route cantonale au Centre du village sont en cours et que des informations plus concrètes vont suivre prochainement aux citoyens et riverains concernés. | cm

Commission des aînés

Stéphan Chopard, conseiller municipal en charge de la commission des aînés, a fait part de la décision de cette commission de ne pas organiser l'après-midi récréatif prévu normalement au mois de juin. Cependant, la sortie annuelle est maintenue au jeudi 2 septembre. A réserver dans les agendas. | cm

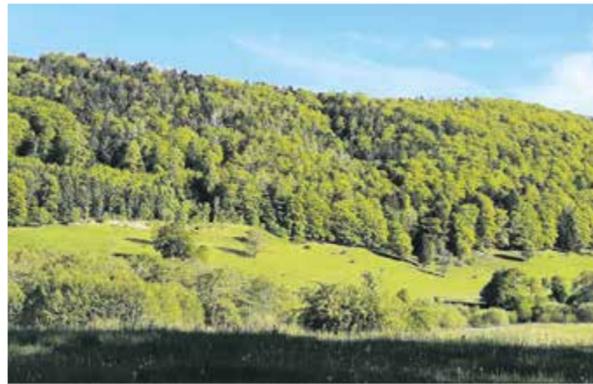
Don à Mémoires d'Ici

Mémoires d'Ici - Centre de recherches et de documentation du Jura bernois - à Saint-Imier, s'est approché de toutes les communes du Jura bernois afin de solliciter un soutien financier en vue de l'agrandissement nécessaire des locaux de conservation d'archives. Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal, conscient du mandat légal de Mémoires d'Ici et de l'importance de leur travail de mémoire historique et de conservation de documents et d'archives, a décidé de montrer le soutien de la commune d'Orvin par un don de 2500 fr. | cm

Stands de tir : étude d'assainissement

Lors de la dernière assemblée du Cercle des communes du Bas-Vallon qui s'est déroulée le jeudi 20 mai, les communes d'Orvin, de Péry-La Heutte, de Sauge et de Romont ont décidé d'attribuer le mandat d'étude au bureau d'ingénieurs

Geotest SA afin d'établir un rapport d'assainissement pour les stands de tir dans les communes du Bas-Vallon (5 sites au total). Les résultats de ces études seront ensuite transmis à l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne. | cm



LETTRE DE LECTEUR

Jeanbrenin – trois éoliennes dans le respect du paysage et de la nature

Le projet éolien du Jeanbrenin dans les communes de Cortébert et Corgémont respecte les valeurs du paysage et de la nature. Se basant sur une pesée des intérêts à tous les niveaux, il ne prévoit pas d'atteintes aux sites d'importance nationale. Dix sites d'éoliennes ont fait l'objet d'évaluations détaillées intégrant tous les aspects de la protection de la nature et du paysage pour aboutir à un projet de trois éoliennes.

En collaboration avec les propriétaires et voisins, les communes, le canton et

les associations (Fondation suisse pour la protection du paysage SL-FP, Birdlife et Pro Natura) chaque éolienne a été évaluée en considérant tous les intérêts en présence.

La SL-FP, qui a soutenu en 2017 la stratégie énergétique en mettant cependant l'accent sur la conformité aux intérêts de la protection de la nature et du paysage, a établi une méthodologie de pouvoir évaluer selon les critères paysagers les différents projets des éoliennes en Suisse.

Le site de Jeanbrenin s'inscrit parfaitement dans ces

critères, surtout considérant la proximité du site du Mont-Crosin sur la même chaîne, la pauvre visibilité due à la chaîne au milieu de l'arc jurassien, le manque de sites d'importances nationales et les bonnes expériences concernant l'extension du parc Mont-Crosin.

Le projet du Jeanbrenin n'est pas uniquement conforme par rapport à la législation fédérale et cantonale en vigueur, mais il s'inscrit également dans la volonté et les objectifs de l'initiative pour la biodiversité. Le bilan

Clientis Remerciements

Le Conseil municipal remercie sincèrement la Banque Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary pour le don de 10369.60 fr qu'elle a versé à notre collectivité pour l'année 2020. | cm

Dons

Il a été décidé d'octroyer des dons aux associations suivantes:
- école de cirque Tocati, Biene;
- association des Petites Familles du Jura bernois, Tramelan. | cm

Assemblée municipale

Nous vous rappelons la prochaine assemblée municipale, le mercredi 23 juin, à 20h à la Halle de gymnastique. L'ordre du jour est copieux, avec les comptes 2020 et d'importants investissements à voter (concept de stationnements aux Prés-d'Orvin, réfections des chemins, améliorations foncières). Un message informatif sera rédigé à tous les citoyens concernant les objets figurant à cette assemblée. | cm

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

global du projet a été jugé positif.

Ainsi, les trois éoliennes planifiées aux Bises de Cortébert et Corgémont, Jeanbrenin, apportent une contribution supplémentaire en faveur de la biodiversité grâce aux mesures de compensation et de respect aux chauves-souris et oiseaux au-delà du minimum légal actuellement requis.

| raimund rodewald, directeur de la fondation suisse pour la protection du paysage

Emplois



La fromagerie Spielhofer est une entreprise familiale moderne et active dans la production et la commercialisation de la Tête de Moine AOP ainsi que de différents produits laitiers distribués sur le marché national et international.

Nous cherchons de suite ou à convenir:

collaborateur – collaboratrice pour l'emballage à 100%

Vous êtes jeune, dynamique, motivé et aimez les défis. Vous êtes familier avec le domaine alimentaire et avez de l'expérience dans ce secteur. Vous êtes de préférence bilingue français, allemand, alors n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature!

Fromages Spielhofer SA, Rue de l'Envers 16, 2610 Saint-Imier
032 940 17 44/ florian@spielhofer-sa.ch



SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES **MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste de

concierge (H ou F) à 100% pour différentes infrastructures communales

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction: 2 août 2021 ou à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Concierge », jusqu'au 18 juin 2021.



Entreprise d'informatique à Corgémont cherche

un(e) ingénieur(e) junior en informatique ou informaticien(ne) développeur(se)

Entrée: date à convenir

Vos compétences:

- maîtrise des langages de programmation: DOT.NET, VB, C#
- maîtrise de l'environnement développement: VISUAL STUDIO.NET
- maîtrise de bases de données
- administrateur systèmes et réseaux
- personne responsable, dynamique

Nous vous offrons:

Une place avec une grande liberté d'action ainsi qu'un poste de travail avec des tâches de développement variées et intéressantes. De plus, nous vous assurons un soutien professionnel dans un environnement de travail agréable.

Nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation et votre CV.

E-mail: info@enneasoft.ch

Adresse: **enneasoft sarl - Rue de l'Avenir 4 - 2606 Corgémont**

Pouvoir tout dire et être écouté

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch



Compte 30-14143-9



Un franc par jour
La constance donne confiance. En étant marraine ou parrain de projet, vous contribuez, à raison de 360 francs par an, à la réussite d'un projet de l'UNICEF de votre choix. Merci de votre générosité. www.unicef.ch



GIMMEL ROUAGES

VOTRE FUTUR EMPLOYEUR DANS LE VAL-DE-RUZ

Et si l'on travaillait ensemble? Il y a plusieurs moyens de vous faire engager chez nous:

- Un poste offert sur notre site web correspond à vos compétences?

Postes actuellement ouverts : régleur(se), décolleteur(se), opératrice de production

- Votre profil ne répond pas aux offres d'emplois « standard » mais vous êtes doué-e en mécanique et avez envie d'apprendre un nouveau métier?

Si votre candidature retient notre attention, nous sommes prêts à vous donner votre chance et à vous former

- Vous souhaitez une activité accessoire, pas forcément régulière?

Nous recherchons des personnes minutieuses, disponibles et flexibles pour du travail sur appel (pas de revenu fixe) afin de manipuler nos pièces à la brucelle

Postulez !



Scannez le QR code avec votre smartphone pour voir notre page web spéciale "emploi" ou rendez-vous sur gimmelrouages.ch/emploi

Gimmel Rouages SA - Route des Fontaines 5 - 2057 Villiers - 032/853 24 35 - emploi@gimmelrouages.ch

SEP Société suisse de la sclérose en plaques

www.sclerose-en-plaques.ch

Délai annonces
MERCREDI 9H

Nous imprimons pour vous...

publipostage
livrets de fête

flyers **affiches**

brochures

en-têtes de lettre
enveloppes

matériel de vote
journal d'entreprise

publicités

blocs notes personnalisés

boîtes pliantes

cartes de visite

faire-part

formulaires facture

imprimerie
bechtel sa

Nos réalisations répondront à vos attentes

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch



Economie circulaire : le site de Vigier montre la voie en Europe

Le président du Gouvernement bernois donne le premier coup de pioche pour la nouvelle installation de lavage de sols

Les drapeaux flottaient dans le soleil, en image symbolique d'une cérémonie marquant une étape très importante, mercredi de la semaine dernière chez Vigier. En présence du président du Gouvernement bernois, Pierre Alain Schnegg, on procédait aux premiers coups de pioche sur le chantier d'une future installation de lavage de sols, portée par la toute nouvelle société baptisée VITO Recycling.

Depuis quatre ans

Voici quatre ans que Vigier a lancé les premières études en vue de cette nouvelle installation. Les derniers retours sur les séances de riverains, l'an passé, en ont fait état assez largement déjà.

Grâce à cette longue période de préparation, la réalisation sera rapide: le premier coup de pioche donné, il faudra moins de deux ans pour inaugurer l'usine de lavage de sols la plus moderne du continent, en 2022 encore.

En fermant le cycle des matériaux de construction, cette usine participera efficacement à la durabilité chère à Piero Corpina, directeur général du groupe Vigier.

Et Olivier Barbery, directeur de Ciments Vigier, de souligner que ce nouvel outil fera rayonner la région sous l'étiquette du développement durable.

Empreinte réduite

VITO Recycling a été enfanté par Vigier et un partenaire de longue date, la société Toggenburger AG. Créée en 1927, cette dernière est présidée par Truls Toggenburg, petit-fils du fondateur. Elle est active dans trois domaines, à savoir: pierre et terre (production de gravier et béton, démolition, terrassement et technologie environnementale pour l'assainissement de sites pollués), levage et transport (grues et plates-formes élévatoires) et réparations.

Vigier SA, qui fête cette année ses 150 ans, est évidem-

ment un gros consommateur de ressources naturelles. Mais depuis plusieurs décennies, cette société fournit de sérieux efforts pour limiter son impact, par exemple en utilisant des combustibles de substitution. En favorisant l'économie circulaire des matériaux de construction, elle réduit significativement son empreinte écologique.

Ses deux fondatrices visent pour objectif de rendre VITO Recycling incontournable, en Suisse, lorsqu'on pense valorisation des déchets de constructions et autres matériaux de forage.

Un taux de recyclage exceptionnel

Unique en Europe, l'usine sera en particulier par son taux de recyclage: la quasi-totalité des matériaux entrants sera transformée en matières premières utilisées sur le site même, pour la fabrication de ciment et de béton. Ce taux, tout proche de 100 pour cent, sera atteint grâce à un excellent niveau technologique des diverses méthodes de tri et de séparation.

Les matériaux sortants ne seront donc pas transportés, ce qui limitera encore leur impact. De même, la liaison ferroviaire de Vigier permettra de minimiser le poids des transports de déchets provenant de toute la Suisse.

Fierté légitime du Gouvernement bernois

Pierre Alain Schnegg, qui avait fait le déplacement dans sa région, se montrait particulièrement fier, au nom du Gouvernement qu'il préside comme



Premier coup de pioche pour une installation qui sera la plus pointue d'Europe. Troisième depuis la gauche, le président du Conseil d'Etat, Pierre Alain Schnegg

en son nom propre. En tant que premier canton industriel du pays, avec 80000 personnes employées dans l'industrie, Berne attache une importance

capitale à l'innovation; or celle-ci jouit chez Vigier et VITO d'une place prépondérante, devait notamment déclarer le conseiller d'Etat. Non sans se

réjouir que cette innovation permette de créer des emplois dans le Jura bernois, en contribuant à renforcer l'attrait de notre région. | cm



Premier canton industriel du pays, celui de Berne se félicite des innovations technologiques développées à Reuchenette

Les conteneurs semi-enterrés sont entrés en fonction à Péry

Rappel à la population: depuis lundi, les déchets ménagers de Péry ne sont plus collectés au porte-à-porte, mais doivent être glissés, dans des sacs officiels évidemment, dans les conteneurs semi-enterrés implantés en quatre endroits de la localité.

Neuf conteneurs

Les neuf conteneurs accessibles aux habitants de Péry se trouvent respectivement: à la rue du Perset, en face du numéro 7; sur la place de la Gare, en face du numéro 9; au bas de la rue des Maléchielles; à la rue du Collège, devant l'administration municipale.

Désormais, chacun peut aller glisser son sac officiel au jour ouvrable qui lui convient.

A ce sujet, la Municipalité rappelle que sont mis en vente également des sacs de 17 litres, particulièrement appréciés par les personnes qui souhaitent éviter des odeurs désagréables en éliminant fréquemment leurs déchets et par celles qui veulent éviter de porter un sac relativement lourd.

Comme l'étaient jusqu'ici les ramassages du jeudi, les conteneurs semi-enterrés sont destinés exclusivement aux ordures ménagères réunies dans des sacs officiels; il est formellement interdit d'y déverser quoi que ce soit d'autre.

Des horaires à respecter

Si l'accès aux conteneurs est libre, les habitants doivent



Les habitants de Péry ont le choix de déposer leurs déchets en quatre endroits différents; ci-dessus les conteneurs du quartier de la gare

cependant respecter le règlement communal, en matière d'horaires d'utilisation. Les heures de dépôt sont les mêmes que celles de l'accès aux EcoPoint, à savoir du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 20h, le samedi de 7h à 18h.

En soirée, durant la nuit, les dimanches et autres jours fériés, il est formellement interdit de déposer des sacs dans un conteneur.

Comme pour toutes les prescriptions légales, les contrevenants à ces règles s'exposeront à des amendes.

Soulignons enfin que les sacs doivent être déversés dans les conteneurs et non déposés au pied de ceux-ci. Lorsqu'un conteneur est plein, on prendra

la peine d'utiliser le conteneur le plus proche disposant encore d'un volume libre.

A peaufiner

Ce nouveau système vit évidemment une période initiale d'observation. Les services techniques contrôlent à quelle vitesse les conteneurs semi-enterrés se remplissent et définiront, sur cette base, s'il est nécessaire d'en augmenter le nombre. A signaler qu'après la pose des conteneurs de La Heutte, nous en aurons encore trois pièces en réserve.

Les trois conteneurs semi-enterrés de la place du Lion d'Or seront inaugurés cette année encore, probablement dans le courant de l'automne. | cm

200 000 tonnes par an

La future installation pourra traiter 200 000 tonnes de matériaux par année, dont 11 000 tonnes de boues de collecteurs et de forage. Ces matériaux seront de différents types, tous contaminés: matières d'excavation, de déblayage et de forage; déblais de voie ferrée; balayures de routes; diverses boues contaminées; déchets de construction.

Le fonctionnement de l'usine nécessitera 550 mètres cubes d'eau; celle-ci proviendra de la

récupération in situ de l'eau de pluie, et circulera en circuit parfaitement fermé. Une fois très polluée, cette eau sera nettoyée, libérée des boues et réinjectée dans le réseau de lavage.

Une installation photovoltaïque sera créée sur le toit et la façade bien orientée du bâtiment, laquelle pourra couvrir environ un cinquième de la consommation électrique totale de l'usine de lavage.

Important: l'installation produira des agrégats pour béton, des

sables et des granulats, tous utilisables en construction.

Les résidus seront en grande partie envoyés vers d'autres circuits de recyclages: des galettes pressées seront utilisées comme substitut à la farine crue dans la fabrication du ciment; des matières combustibles légères serviront de combustible de substitution pour la fabrication de ciment; les métaux, ferreux ou non, seront recyclés comme tels; le verre aboutira dans sa propre filière. | cm

Votation fédérale du 13 juin

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la maison communale, le dimanche 13 juin, de 10h à 11h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale et cantonale et communale sont invités à se faire inscrire au bureau municipal jusqu'au jeudi 10 juin à 17h.

Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution sont invités à en faire la réclamation au bureau municipal jusqu'au jeudi 10 juin à 17h.

Le bureau électoral pour ladite votation est composé comme suit: Président: Claude Nussbaumer. Membres: Thierry Eggler, secrétaire, Brigitte Meyer, Christian Gautier, Maria Saponati et Muriel Scheurer. Remplaçants: Laura Mürger et Max Pisanello. | cm

Foodtruck Pizza La Légende

Le foodtruck sera absent les mercredis pour une durée indéterminée en raison de convalescence de son propriétaire.

Merci d'en prendre note. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet

Campagne publicitaire
Création de stand

Multimédia
www.clin-d-oeil.net

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Pour les funérailles: renseignements au secrétariat de Bienne, 032 329 56 01

En dehors des heures de bureau: écouter le répondeur au même numéro qui vous renseignera sur le prêtre responsable.

Prochaines messes à Bienne: vendredi 4 juin 18h, Sainte-Marie Crypte; samedi 5 juin à 18h, Saint-Nicolas; dimanche 6 juin à 10h, Sainte-Marie; nouveaux horaires pour le dimanche, limitation de 100 personnes.

Prochaine messe à Péry: samedi 26 juin à 18h, chapelle de Péry-Reuchenette, dans le respect des directives de l'OFSP masque obligatoire.

Autres célébrations: se référer à l'Angelus ou consulter le site internet (www.upbienne-laneuveville.ch) également par téléphone au secrétariat de Bienne 032 329 56 01.

Archives de la communauté catholique: pour étoffer nos archives, nous sommes toujours à la recherche de documents: photos, cartes postales, historiques, faits divers, etc.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry, s'inscrire à cdu-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Messe et homélie: dimanche 6 juin, 10h 15.
Prochaine messe le 4 juillet à 10h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 5 juin, pas de messe; dimanche 6 juin à 10h à Malleray; jeudi 10 juin à 9h.
Catéchèse: mercredi 9 juin, sortie des premiers communiant.

Secrétariat: ouvert le jeudi de 13h30 à 18h

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 5 juin, 18h à Corgémont; dimanche 6 juin, 10h à Saint-Imier; mardi 8 juin, 9h à Corgémont; jeudi 10 juin, 19h à Saint-Imier.

Adoration eucharistique: vendredi 4 juin, 19h à Corgémont.

Veilleurs: mercredi 9 juin, 19h30 à Saint-Imier.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Ecoute et Prière: pour une écoute, une prière, un accompagnement spirituel, vous pouvez bien sûr téléphoner à votre pasteur(e) ou faire appel au service Ecoute et Prière des paroisses réformées de l'Erguël, en téléphonant au 077 423 20 20 ou en écrivant un courriel à ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 6 juin, 10h, chapelle de Cortébert, culte avec Sainte-Cène. Officiant: David Kneubühler.
Groupe de prière œcuménique: chaque mercredi, 19h 15 au temple de Corgémont. Un temps pour vivre dans le recueillement, dans l'esprit de Taizé.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidence du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 6 juin, 10h à Courtelary, vous pourrez décider de la thématique prise à l'autome.
Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église.

Etudiants et apprentis: espace de travail et révision les mercredis et vendredis de 14h à 18h, à la salle de paroisse de Courtelary. Sur inscription auprès de Maëlle Bader, par message, mail ou appel, même à la dernière minute.

Visites: besoin ou envie d'une visite? N'hésitez pas à prendre contact avec la pasteure.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 6 juin au temple de Renan à 10h avec le pasteur Marc Balz.
Assemblée de paroisse: mercredi 9 juin à 20h 15 à la cure.
Préavis culte à la montagne: le 20 juin à 10h à la Ferrière chez Aurore et David Oppliger, pour l'ensemble des paroisses de l'Erguël. Pasteur officiant: Matteo Silvestrini. Les infos suivront.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.
Envie d'une visite?: n'hésitez pas à prendre contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous).

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur

desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch www.referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 6 juin, 10h, à Péry. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour le Conseil du Synode Jurassien.

Catéchisme Cycle 1: samedi 5 juin, fête des enfants à Péry.

Catéchisme 9H: samedi 12 juin et dimanche 13 juin, journées rencontres Naissance de la Terre, Bienne – Berne – Orvin.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 17 juin. Livraisons le 1^{er} juillet à Péry, Vuffelin, Orvin.

A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: www.paroisse-rondchatel.ch. Les informations seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85 Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74

11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 6 juin à 10h, pasteur Marc Balz.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84.

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch www.referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 6 juin, culte avec Sainte-Cène à 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Macaire Gallopin. Offrande: DM-Echange et mission.

Coin-enfants à la collégiale: pour les petits qui y accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire à la cure: pour tout renseignement concernant la suite, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Femmes protestantes: la Baratte suspend ses rencontres du vendredi matin, jusqu'à nouvel avis.

Après-midis récréatifs des aînés: les rencontres sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Respiration: mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, et ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

032 941 37 58

paroisse.st-imier@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 6 juin, 10h à Sombeval (culte sans inscription). Organiste Reynold Laager. Collecte: Pro Senectute.

Catéchisme cycle I (3H-6H): 6^e rencontre ce vendredi 4 juin, 17h-18h15 à la cure de Sonceboz-Sombeval. Fête des enfants: le samedi 5 juin de 9h15-15h45 à la salle de paroisse réformée de Corgémont, Grand-rue 40 (sous le temple). Infos: Annarosa Riesen, annarosa.riesen@sunrise.ch, 076 615 23 52.

Accompagnement du pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, ou si vous avez une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous.

Services funèbres: 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 6 juin, 10h à l'église. Officiant: Alain Wimmer.

Enfance cycle 1: fête des enfants *Tout ou rien? Juste bien!*: la journée du samedi 5 juin à la cure.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Services funèbres: 0800 225 500 www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Kurzgottesdienst: am 6. Juni um 10.00 Uhr in Tavannes mit Pfr. Stefan Meili. Anschliessend Zustifterversammlung.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 6 juin, 10h, église Sornetan, pasteur JL Louck Talom. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 46 75.

Catéchisme cycle 1 (3-6H), fête des enfants de l'arrondissement: samedi 5 juin, 9h15 – 15h45, salle de paroisse, Tramelan. Prendre un pique-nique.

Célébrations œcuméniques aux homes: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Chorale Cantemus: lundi 7 juin, 20h, église, reprise des répétitions dans le respect des directives sanitaires. Renseignements: L. Gerber,

032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou M. Burion, 032 487 58 49, marlyse.burion@bluewin.ch.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Catéchisme cycle 1: samedi 5 juin cycle 1, fête des enfants.

Prière du mardi: mardi 8 juin 6h30-7h.

Location de la cure: les locations privées sont à nouveau autorisées. Contact: Denise Grand 079 657 23 08.

Soutien: pour un soutien logistique et moral, prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Pour toute demande d'aide, ou pour proposer votre aide: 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

L'adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle: villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations: www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 6 juin à 10h, culte en présentiel. Le port du masque est obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

www.eglisevmmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Groupe de Jeunes: samedi 5 juin à 20h, au buffet de la gare, soirée fun. Personne contact: Sonia Augsburg 079 216 25 11.

Célébration: dimanche 6 juin à 10h. Merci de respecter les règles sanitaires (masques et se laver les mains). Possibilité de trouver en grandes lignes le partage sur notre site.

Prière: lundi 7 juin à 20h, un temps de prière en présentiel et par vidéoconférence. Personne contact: Timothée Jaccard 076 675 94 85, **Service d'entraide:** disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion. Il y a aussi différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin 032 941 58 25 <http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 6 juin à 9h30 avec Roland Gerber. Le culte a lieu avec 25 personnes et il sera possible de le regarder sur le blog www.la-bethania.ch.

Flach: samedi 5 juin de 13h30 à 17h.
Catéchisme Groupe 2: mercredi 9 juin à 12h30.

Catéchisme Groupe 1: vendredi 11 juin à 12h30.

Cellule Bas-Vallon: mercredi 9 juin à 20h.

Cellule Haut-Vallon: vendredi 11 juin à 20h.

Béthania ouverte: jeudi 10 juin de 19h à 22h (étude biblique).

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67 www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: vendredi 4 juin, 19h.
Culte: dimanche 6 juin, 10h, prédicateur David Weber, aussi en ligne. Culte en présentiel possible, sans inscription, tout en respectant les directives sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation).
Club d'enfants: jeudi 10 juin, 12h.

David Weber, pasteur djw.weber@gmail.com www.ab-stimier.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 6 juin, 10h.
Message biblique: dimanche 6 juin, 11h.
Rencontre de prière pour les hommes: lundi 7 juin, 6h30.
Etude biblique: mardi 8 juin, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 6 juin à



La commune en pleine santé financière

Elle a de quoi affronter sans inquiétude les effets pressentis de la pandémie sur les recettes 2021

Les autorités arborent un sourire parfaitement légitime, à l'heure de présenter les comptes municipaux 2020, qui seront soumis à l'assemblée municipale du 28 juin prochain. Etablis par l'administrateur des finances Gaëtan Hirschi, ils révèlent la belle santé pécuniaire de la commune, qui pourra donc appréhender sans angoisse les effets prévisibles de la pandémie sur l'exercice comptable 2021.

Notable amélioration

Au compte global, qui roule sur un total de quelque 8 millions 900 000 francs, on constate un excédent de recettes de l'ordre d'un demi-million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 122 000 francs. L'amélioration est donc notable, et s'explique par de nombreux facteurs cumulés, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le compte général (à savoir le compte global sans les financements spéciaux) présente pour sa part un solde positif de quelque 336 000 francs, lequel vient grossir la fortune communale.

Un tissu fiscal très sain

Parmi les plus grosses différences, Gaëtan Hirschi met en évidence les quelque 500 000 francs de recettes fiscales supplémentaires (6 millions aux comptes, contre 5,5 millions au budget). Un résultat obtenu alors même que la diminution de quotité fiscale (de 1.6 à 1.55, sur décision de l'Assemblée municipale en 2019) est entrée en vigueur l'an dernier.

Dans le détail, il précise que les impôts prélevés sur le revenu des personnes physiques ont atteint 3,1 millions de francs, alors qu'ils étaient budgétés à 2,9 millions. «Le résultat est proche de celui de 2019, et on peut donc penser qu'il est devenu la norme des exercices ordinaires.»

Au chapitre des impôts spéciaux, imprévisibles par essence, on mentionnera que les gains immobiliers ont valu 130 000 francs de plus à la commune, tandis que les taxations spéciales ont dépassé de 23 000 francs les prévisions.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales, budgété à 2,06 millions de francs, s'est



Soleil et ciel sans nuage sur les comptes de Péry-La Heutte

élevé à quelque 2,2 millions. «Incontestablement, Péry-La Heutte peut s'appuyer sur un bon tissu de contribuables, personnes physiques et personnes morales confondues», souligne l'administrateur des finances.

Toujours à la rubrique fiscale, on signalera que la quote-part sur l'IFD (Impôt fédéral direct), dont le Canton avait annoncé qu'elle atteindrait 205 000 francs (pour compenser partiellement les effets de la refonte fiscale bernoise), a finalement été limitée à 172 000 francs.

Les effets de la pandémie

A la rubrique Culture, sports et loisirs, les dépenses réelles sont demeurées inférieures à 50 000 francs, alors que le budget les prévoyait toutes proches de 90 000 francs. Un effet direct

de la pandémie, évidemment, qui a induit l'annulation des principales manifestations prévues dans la commune.

Une pandémie qui a par contre induit une dépense estimée à une dizaine de milliers de francs pour l'achat de produits et matériels divers.

Les charges en personnel sont en revanche demeurées stables, la baisse de dépenses liée au semi-confinement permettant de compenser la hausse des besoins pour les désinfections des bâtiments scolaires notamment.

A ce chapitre, on signalera une dépense supplémentaire comptabilisée à la rubrique Economie publique: 28 600 francs d'aides à fonds perdu, versés par la Commune pour soutenir son tissu commercial et associatif face à la pandémie.

Variations moindres

Au chapitre des différences plus faibles, on signalera encore que l'entretien des routes a coûté quelque 20 000 francs de moins que prévu, suite à des besoins moindres en termes de signalisation, tandis que le turbinage de la Talvone a rapporté à peu près 20 000 francs de plus qu'en 2019, ce qui permet d'alimenter les fonds spéciaux liés aux énergies renouvelables. Le FS relatif à l'exploitation électrique de ce cours d'eau atteint aujourd'hui 82 000 francs, tandis que le FS pour les énergies renouvelables in globo se monte à 192 000 francs.

En termes de péréquation financière, Péry-La Heutte a versé un peu plus que prévu, soit 371 000 francs au total, contre 361 000 au budget, tandis que la part communale aux presta-

tions complémentaires a atteint 432 000 francs, alors qu'elle était budgétée à 447 000 francs. Bonne nouvelle dans ce domaine social, les charges totales sont demeurées stables en 2020, à environ un million de francs.

Des FS équilibrés

Ajoutons que les Financements spéciaux (comptes financés par les émoluments perçus) sont tous alimentés de manière satisfaisante. Ils permettent d'envisager un entretien optimal du patrimoine ad hoc et de garantir de services de qualité à l'attention de la population.

Avec près de 700 000 francs au FS de l'alimentation en eau potable et quelque 900 000 francs à celui du traitement des eaux usées, ces deux domaines sensibles sont gérés de manière très saine.

Le FS de la gestion des déchets, pour sa part, réunit actuellement quelque 150 000 francs.

Une fortune confortable

Si l'endettement de la commune a légèrement augmenté l'an dernier, il ne pèse pourtant pas trop lourd sur les finances, sachant que certains emprunts sont assortis de taux négatifs. Avec une fortune de quelque 7 millions de francs, Péry-La Heutte peut appréhender l'avenir avec sérénité. «Pour l'année en cours, nous avons budgété un excédent de charges d'un demi-million de francs environ, qui prend en compte les craintes liées au coronavirus. Mais il faut souligner que ce déficit est très comparable aux 430 000 francs d'amortissement de l'ancien patrimoine, que nous devons consentir annuellement jusqu'en 2023. L'équilibre est donc tout proche, quoi qu'il advienne.»

La situation est d'autant plus confortable que la commune a atteint l'an dernier un autofinancement de 757 000 francs, que Gaëtan Hirschi qualifie de vraiment bon. | cm

RECETTE D'ICI

Paupiettes à la feta et aux olives noires

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

Mise en place

8 tranches de jambon cru
8 feuilles de basilic
100 g feta
6 olives noires dénoyautées
Poivre et paprika
8 fines tranches de faux-filet de porc
Sel et poivre
Cure-dent

Cuisson

1 cs huile
1 dl vin blanc
1 dl bouillon de volaille
1 dl crème à 35%



1. Laver les feuilles de basilic et les déposer sur le jambon. Ecraser la feta à l'aide d'une fourchette. Emincer les olives, les ajouter à la feta et mélanger. Assaisonner. Répartir le mélange sur le jambon et enrouler en rabattant les extrémités pour former des petits paquets. Assaisonner les tranches de faux-filet et déposer les petits paquets de jambon dessus. Rabattre les côtés de gauche et de droite par-dessus et enrouler en serrant. Fixer le tout avec des cure-dents.

2. Préchauffer le four à 80°C et y glisser un plat. Chauffer l'huile dans une poêle et saisir les paupiettes sur toutes les faces, réserver au chaud, à 80°C. Préparer la sauce en déglaçant le fond de rôtissage avec le vin blanc, réduire quasi complètement. Ajouter le bouillon et la crème et porter à ébullition. Laisser cuire jusqu'à consistance désirée.

3. Couper les paupiettes en deux, en biais. Disposer sur un nid de tagliatelle ou sur un risotto et napper de sauce.

Rubrique offerte par



JG

Les travaux avancent bien sous le soleil

Attention aux mesures provisoires sur la circulation routière à La Heutte

La Municipalité communique, comme chaque semaine, les nouvelles importantes de deux grands chantiers en cours, à savoir la place du Lion d'Or en réfection à La Heutte et la partie est de la Grand-rue en travaux à Péry.

Sur la place du Lion d'Or, on procède actuellement à la préparation des ancrages de rehausse, sur le mur nord. La rehausse en elle-même sera effectuée la semaine prochaine et l'échafaudage démonté dans la foulée. On procédera égale-

ment, tout prochainement, au coffrage des murs latéraux et du mur de séparation.

Parallèlement se poursuit le bétonnage de la dalle de fosse. Fosse dont on rappellera qu'elle abritera le matériau utilisé par le futur chauffage à distance.

Attention: sens unique!

La direction du chantier va procéder ces tout prochains jours à un marquage provisoire de la circulation dans le secteur en travaux. Ainsi le chemin du Collège sera-t-il placé en zone à sens unique, dans sa portion devant la place.

Cependant, pour garantir un accès continu aux maisons numéro 3, 5 et 7 du chemin du Collège, ainsi qu'au bâtiment sis au 2 de la route de Sonceboz, la circulation descendante sera permise aux véhicules légers des bordiers, et à eux uniquement, depuis la semaine 24

(14-20 juin) et durant plusieurs semaines.

Les riverains et les visiteurs sont par avance remerciés d'appliquer la plus grande prudence dans cette zone du village et de respecter scrupuleusement la signalisation provisoire.

Grand-rue sous chaille

Sur le chantier de la Grand-rue, on procède présentement à la pose de la seconde couche de chaille, sur la partie est. Dans la portion ouest de cette route, les entreprises spécialisées poursuivent parallèlement l'installation des infrastructures.

Pour toute question concernant l'avancement du chantier et les accès aux immeubles, les riverains s'adresseront au contremaître, Sébastien Schär.

| cm



Cette semaine sur la place du Lion d'or

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ
Du 4 au 10 juin : Pharmacie Amavita,
032 941 21 94
Samedi : 13h30-16h, 19h 15-19h45.
Dimanches et jours fériés : 11 h-12 h,
19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 4 au 10 juin : Pharmacie Amavita,
058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés : 11 h-12 h
et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine : 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi
et jours fériés : 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ
0800 225 500
Par8 : 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIÉ
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIÉ
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi : 13h-18h
Jeudi : 13h30-18h
Vendredi : 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIÉ
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe :
lundi et mercredi : 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Lundi et jeudi : 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ
rue du Marché 1
Mardi : 16h-18h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi : 14h-18h,
activités diverses selon programme
(voir site internet)
Jeudi et vendredi : 15h 15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans
032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 8 juin : 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 12 juin : 9h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 22 juin : 16h 30-17 h 15

ORVIN centre du village
Mardi 8 juin : 17h 45-19h 30
En cas de route fermée
ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter
à la rue des Longchamps,
derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 25 juin : 17h 30-19h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 25 juin : 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 29 juin : 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 25 juin : 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi : 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi : 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi : 15h-17h30
Mardi : 17h-19h
Jeudi : 15h-16h30
Vendredi : 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIÉ

rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi : 9h-11h,
ouverture dédiée
aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi : 14h-18h,
ouverture dédiée aux enfants,
adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais
culturel d'Erguël,
la Bibliothèque régionale
vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne : nouveautés

SONVILLIER collège
Lundi : 17h-19h
Mercredi : 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi : 15h 15-17 h 15
Jeudi : 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi : 9h-10h, 15h-18h
Jeudi : 18h 15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21
PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche : 10h-18h
(dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche : 9h30-18h

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche : 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.ch
www.chezcamillebloch.ch

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe
Gym Tonic : mercredi 14h-15h
Gym Fit : mercredi 8h 15-9h10
Gym Seniors : mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.

Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN halle
Lundi : 16h 30

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi : 14h 15 à la halle de Péry
Dimanche : 11 h-12 h à la place rouge
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE
centre communal
Lundi : 19h45 (sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Mardi : 20h 15-21 h 15
60 francs/an
Étudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ rue du Marché 6
Mercredi et vendredi : 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements : 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois : 9h-12h
Lundi-vendredi : 13h-18h
Mercredi : 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIÉ
Lundi-vendredi : 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIÉ
Jusqu'en 2021, l'exposition
permanente du Musée
de Saint-Imier sera fermée
afin d'effectuer des travaux
de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN chemin du Château 30
Lundi à dimanche : 9h-20h
Septembre : 9h-19h
Caisse : 032 487 59 50
Buvette : 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIÉ sur le Pont
Lundi à dimanche : 9h-20h
Septembre : 9h-19h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 5 et du 6 juin assuré par Pablo Muriset et Joseph Muriset, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer !

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi : 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi : 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi : 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi : 8h30-11h30,
16h-17h
Vendredi : 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi : 15h-18h
Mercredi : 14h30-16h30
Jeudi : 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration : 032 944 15 13
Mairie : 032 944 20 71
Voyer : 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax : 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi : 8h-12h
Jeudi : l'après-midi
sur rendez-vous préalable
à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi : 10h-12h
Mardi et jeudi : 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat : info@laferriere.ch
Finances : commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi : 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi : 16h-18h
(permanence maire :
17h30-18h30)
Mercredi : 10h30-12h
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 10h30-12h
La Charnière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi : 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi : 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi : 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi : 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax : 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi : 16h-18h
Jeudi : 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉ
Lundi-mercredi : 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24
Fax : 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Mardi et jeudi : 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax : 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi : 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je : 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi : 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
CP 47
032 488 33 00
Fax : 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILLIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi : 8h-12h
Jeudi : 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax : 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets » :
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier : 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats » :
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma : 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi : 14h-16h45
Jeudi : 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi : 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax : 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi : 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*.

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

Ne jetez pas vos machines et appareils !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres. Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h.

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC : 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture : lu-je 7h30-12h,
13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes,
Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses : lundi soir
Officiel : mardi 12h
Rédactionnel et Annonces : mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Impression : Druckzentrum Bern
Distribution : La Poste

imprimé en
suisse

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Des enfants épanouis s'éclatent depuis près de 20 ans Au P'tit Soleil

Avis aux jeunes parents: il reste quelques places pour août prochain à la crèche municipale

La crèche municipale Au P'tit Soleil, qui fêtera l'année prochaine ses deux premières décennies d'activité, est placée sous une direction bicéphale particulièrement dynamique et motivée: Simone Romang et Lucie Flück, qui collaborent à cette institution depuis 17 et 16 ans respectivement.

Personnel au top

Les deux codirectrices peuvent compter sur un personnel aussi qualifié que précieux. Educatrices de la petite enfance, assistantes socio-éducatives, cuisinière, apprenties, stagiaires: toutes spécialités confondues, une douzaine d'employées participent activement au succès de cette crèche et à l'épanouissement de ses jeunes clients.

Une quarantaine d'enfants fréquentent actuellement l'institution, à taux variable évidemment. En moyenne, une petite vingtaine de bambins vivent quotidiennement sous le P'tit Soleil, dont les locaux sont organisés de manière à garantir la sécurité de chacun, en tout temps.

Des valeurs précieuses

En reprenant les rênes de la crèche voici quelque huit ans, le duo directorial s'est attaché à définir et appliquer une charte qui lui correspond et qui s'appuie sur cinq valeurs primordiales: l'autonomie, la créativité, le respect, la transparence et la communication.

Les activités proposées et l'organisation quotidienne visent à aider les enfants à acquérir l'autonomie correspondant à leur âge, dans une



Au P'tit Soleil, l'équipe encadrante attache beaucoup d'importance à un programme d'activités attractives, gaies et enrichissantes

ambiance chaleureuse, sécurisante et encourageante.

La crèche organise un nombre important d'activités variées, originales, enrichissantes et stimulant la créativité, qui sont toujours facultatives, mais rencontrent un succès énorme.

Le respect des enfants dirige invariablement le travail du personnel, qui leur inculque également le respect de leurs pairs et des êtres vivants en général.

C'est en toute transparence et en favorisant une communication à double sens, avec les parents de chaque enfant, que l'institution fonctionne en permanence. Parler, se parler, répondre et même précéder les questions: chaque employé s'attache à favoriser

un dialogue dont bénéficient les enfants au premier chef.

Tout pour la santé

Grâce au talent et à l'inventivité de sa cuisinière, la crèche Au P'tit Soleil propose à ses clients une nourriture saine et variée, présentée de manière attractive pour de jeunes enfants et donc apte à leur inculquer le plaisir des meilleures habitudes alimentaires. La santé des bambins guide d'ailleurs toutes les démarches développées dans l'institution, qui veille à promouvoir le bien-être psychique et physique des enfants accueillis. | cm

Informations et inscriptions:
Au P'tit Soleil
creche@sonceboz.ch
032 489 33 89

Des feux, mais c'est tout

Les autorités municipales ont décidé lundi soir de maintenir les feux d'artifice prévus pour la veille de la Fête nationale. Ceux-ci seront donc tirés le soir du samedi 31 juillet prochain, depuis le Pourpoint, par la spécialiste Mireille Sammt, de Corgémont. Les élus espèrent que ce spectacle mettra un peu de baume dans le cœur de la population, après

l'annulation de nombreux rendez-vous festifs depuis le printemps 2020.

Aucune manifestation publique ne sera par contre organisée cette année pour marquer le 1^{er} Août, en raison évidemment de la crise sanitaire. Le Conseil municipal invite les habitants à admirer les feux depuis leur domicile, en évitant de s'agglutiner. | cm

ÉOLIENNES DES BISES DE CORTÉBERT ET CORGÉMONT

Création d'un comité de soutien

Un comité citoyen a été créé à Corgémont et Cortébert pour soutenir le projet d'éoliennes des Bises. Présidé par l'ancien maire de Corgémont, Etienne Klopfenstein, il sera actif au cours des prochaines semaines et dans la perspective des Assemblées communales du 21 juin. Pour ce comité qui dispose d'un site internet (www.3eoliennesbises.ch), il s'agira de convaincre la population en faveur d'un projet exemplaire de production d'énergie renouvelable et locale qui respecte la nature et le paysage.

Le comité est ouvert à toutes les personnes qui partagent le même objectif. En font d'ores et déjà partie: Pierre Amstutz, Julien Annoni, Esther Brechbühler, Bernard Chabloz, Sébastien Flury, Magali Giglio, Florence Jay, Brigitte Peiry, Alberto Tellan,

Astrid von Wyl Gerber. Pour s'inscrire au comité, il suffit de prendre contact avec l'un de ses membres ou d'envoyer un email à l'adresse contact@3eoliennesbises.ch

Le Jura bernois a une grande expérience de l'éolien et dans la perspective des Assemblées communales du 21 juin. Pour ce comité qui dispose d'un site internet (www.3eoliennesbises.ch), il s'agira de convaincre la population en faveur d'un projet exemplaire de production d'énergie renouvelable et locale qui respecte la nature et le paysage.

Le projet des Bises a ceci de particulier qu'il a été soigneusement et patiemment élaboré avec des associations de protection du paysage et de la nature. Aucune orga-

La procédure suit son cours

Le Conseil municipal informe la population que le projet de construction de la Maison de l'enfance est actuellement bloqué par des oppositions.

La procédure suit son cours, qui s'avère longue en raison des divers délais légaux. | cm

| cm

nisation environnementale nationale ne s'y est opposée. L'histoire du projet a démarré en 2008. La totalité des exigences et étapes, juridiques et administratives, a été respectée. Le partenariat a été signé en 2018 par les communes, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, les propriétaires fonciers et BKW. Le plan directeur régional a finalisé la coordination pour ce site en novembre 2019.

En acceptant le projet des Bises, Corgémont et Cortébert concrétiseront l'idée *Notre vent, notre énergie*. A leur mesure, les deux villages prendront leurs responsabilités dans la lutte contre la production de CO₂ et pour la succession du nucléaire. | au nom du comité étienne klopfenstein

contact@3eoliennesbises.ch

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Plantations et clôtures le long des routes

Le Conseil municipal tient à rappeler certaines dispositions concernant les plantations et l'élagage des arbres, haies vives, buissons et cultures agricoles le long des routes publiques. Les riverains d'une route sont priés de prendre note de ce qui suit:

1. Les arbres, buissons et plantations se trouvant trop près des routes ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les adultes et les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi sur les routes et l'ordonnance correspondante prescrivent entre autres ce qui suit:

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. En outre, au bord des pistes cyclables une bande de 50 cm de large doit être maintenue libre.

- La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.

- Les clôtures ne dépassant pas 1,2 mètre de haut doivent respecter une distance minimale d'au moins 0,5 mètre par rapport au bord de la chaussée. Si elles sont plus hautes, la distance à la route doit être augmentée de la différence entre la hauteur de la clôture et 1,20 mètre. Aux endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 0,6 mètre. Les mêmes prescriptions s'appliquent aux arbres qui ne sont pas à haute

tige, aux haies, aux arbustes, aux cultures agricoles et éléments analogues, plantations préexistantes comprises.

2. Par la présente publication, les riverains des routes sont priés de procéder à l'élagage des arbres et autres plantations à la hauteur utile prescrite jusqu'au 30 juin proc hain et, si nécessaire, à le répéter au cours de l'année.

- Aux endroits où la visibilité est restreinte, les arbres, haies, buissons, cultures horticoles ou agricoles (par ex. maïs) doivent être plantés ou semés à une distance suffisante de la chaussée pour ne pas devoir être taillés ou fauchés prématurément.

- Le long des routes communales ou privées affectées à l'usage commun, ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée.

- En forêt, le long des routes cantonales, l'entretien préventif des forêts et le respect du profil d'espace libre incombent à l'Office des ponts et chaussées.

- Les propriétaires de parcelles forestières le long de routes cantonales ou communales ou le long de voies privées affectées à l'usage commun sont quant à eux priés d'observer les notices en la matière.

3. Les clôtures pouvant présenter un danger, que les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m du bord de la chaussée ou à 50 cm du bord extérieur du trottoir.

4. L'inspection des routes compétente de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne ou l'administration communale est à disposition

pour tout renseignement complémentaire.

Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, les organes compétents de la police de construction des routes de la commune ou du canton peuvent engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi. | cm

Assemblées

Le Conseil municipal a répondu favorablement à deux assemblées par circulation pour le Groupe régional de Patrimoine bernois et le Groupement d'aménagement cantonal. | cm

Grille

Une nouvelle grille sera installée sur le ruisseau du Blanc-Crêt afin d'éviter les problèmes d'écoulement lors de crues, les coûts se montent à env. 1700 francs. | cm

Les Ruaux

Les travaux de goudronnage d'une portion de la rue des Ruaux jusqu'à la limite de la zone constructible ont été effectués la semaine dernière et se sont très bien déroulés. Le résultat est réjouissant et un grand merci est adressé aux riverains pour leur compréhension lors des travaux. | cm

Film

Une séquence de film pourrait éventuellement être tournée le 29 juin aux abords de la scierie au bord de la Suze par Seeland Filmproduktion GmbH de Zurich. La démarche fait encore l'objet de demandes d'autorisations diverses, mais le Conseil municipal a donné son feu vert de principe pour les aspects qui concernent la commune. | cm

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Collaborations à l'étude

Deux fois par année, les maires des communes sises de Sonceboz-Sombeval à La Ferrière se réunissent pour évoquer différents sujets communs. D'éventuelles collaborations intercommunales se dessinent à cette échelle et le Conseil municipal a d'ores et déjà décidé qu'il y participera volontiers. | cm

Un mandat d'étude

C'est au Studio V9, installé à Bienne et réunissant trois architectes, dont le Curgismondain Bastien Jeandrevin, que la commission ad hoc a confié l'étude de faisabilité, concernant l'affectation future du bâtiment Fondation Grosjean, qui se dresse le long de la Grand-rue. | cm

Le 1^{er} Août s'illuminera

Le Conseil municipal a décidé lundi soir d'autoriser Jimmy et Mireille Sammt, des Curgismondains spécialistes de pyrotechnie, à lancer des feux d'artifice, le 1^{er} Août prochain pour marquer la Fête nationale. Une autorisation liée évidemment à des conditions météorologiques favorables. On se souvient en effet que l'année dernière, ces feux avaient dû être annulés par arrêté préfectoral, en raison d'une sécheresse persistante faisant courir un grand danger d'incendie.

Les autres animations prévues, pour cette soirée particulière, seront détaillées ultérieurement, qui se calqueront sur les mesures sanitaires en vigueur cet été. | cm

20 ans + 70 ans d'expérience!

Si vous le reconnaissez...

Souhaitez-lui un bon anniversaire aujourd'hui, pour ses 90 ans!

Nous te souhaitons de tout cœur un joyeux anniversaire, une bonne santé et que tu gardes toujours ta bonne humeur!

Ta famille qui t'adore!



Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Des recettes fiscales en nette hausse embellissent les comptes 2020

La fortune de la commune lui permettra d'assumer ses projets importants, mais raisonnables

Les comptes communaux 2020, bouclés par l'administrateur des finances Vincent Fleury et qui seront soumis à l'assemblée municipale du 21 juin prochain, ont réservé une belle surprise, à savoir une amélioration de quelque 222 000 francs au compte général: 117 000 francs d'excédent de revenus, tandis que le budget prévoyait un excédent de charges de 105 000 francs.

Les impôts sauvent la mise

Avec près de 5,4 millions de francs au total, les revenus fiscaux bruts sont supérieurs de quelque 490 000 francs aux prévisions. Il est particulièrement réjouissant de constater que cette augmentation est le fait, pour une très grande part, des impôts prélevés sur le revenu des personnes physiques (388 000 francs de plus); on voit là le reflet d'un tissu démographique équilibré.

Parmi les autres motifs d'amélioration, à la même rubrique, le rappel d'impôts sur le revenu a permis d'encaisser 27 000 francs de plus que prévu; par ailleurs, au titre des partages d'impôts sur le bénéfice des personnes morales, la commune a dû verser 48 000 francs de moins et a encaissé 12 000 francs de plus que prévu, soit une embellie globale de 60 000 francs.

S'y ajoute encore des impôts à la source (sur le revenu des travailleurs frontaliers) supérieurs de 13 000 francs aux prévisions.

Prudence...

Vincent Fleury le souligne: cette belle surprise ne doit pas occulter les prévisions pessimistes induites par la pandémie, quant aux recettes fiscales sur les revenus, pour l'année en cours, voire les suivantes. Les



La rénovation du collège a commencé l'an dernier avec le remise en état de la place rouge, très appréciée, aussi bien des écoles que des sociétés sportives

provisions pour les créances en péril ont été supérieures aux prévisions de quelque 50 000 francs l'an passé, et la pandémie fait craindre une détérioration plus marquée encore à l'avenir.

Il reste qu'on appréciera encore deux bonnes nouvelles fiscales absolument imprévisibles, à savoir les 43 000 francs de plus encaissés sur les gains immobiliers et les 36 000 francs supplémentaires de taxations spéciales.

Pas à pas

Avec l'administrateur des finances, parcourons les rubriques de ces comptes, pour en relever les principales différences par rapport au budget.

L'Administration générale, tout d'abord, a coûté 24 000 francs de moins que prévu, grâce à un respect parfait du budget d'une part et à des baisses liées à la pandémie, telle que la diminution des jetons de présence et des frais de votations, par annulation de séances et de scrutin.

La rubrique Ordre, défense et sécurité publique présente en revanche une hausse de charges de quelque 40 000 francs, due essentiellement aux travaux effectués sur le stand de tir. «La quasi-totalité des frais liés au récupérateur de plomb a été mise à la charge de la commune, qui doit assurer, pour les tireurs, des installations répondant aux normes.»

Soutien mérité au tissu associatif

La formation en général a coûté quelque 162 000 francs de moins que prévu, soit une baisse d'environ 10 pour cent, liée notamment à l'annulation de diverses activités scolaires pour cause de Covid, ainsi qu'à une participation cantonale plus élevée aux frais de traitement du personnel enseignant, eu égard aux charges de formation, calculées par habitant, particulièrement élevée dans notre commune.

Inversement, la rubrique Culture, sports et loisirs présente des charges supérieures de 44 000 francs au budget. De nombreuses manifestations ont certes été annulées, mais les subventions aux sociétés locales ont été augmentées pour cause de Covid. Vincent Fleury: «Les aider à affronter cette période difficile était important aux yeux de l'Exécutif, qui apprécie à sa juste valeur leur apport précieux à la qualité de vie de la commune en général et au bien-être de sa jeunesse en particulier.»

La même conviction justifie la subvention de 34 000 francs versée au Football-Club pour son raccordement au chauffage à distance et les 10 000 francs investis dans le réaménagement de la place rouge.

Un œil attentif sur la crèche

La rubrique Santé a coûté 4 000 francs de moins que les 10 000 budgétés pour assurer une partie des coûts éventuels liés à une denture anormale.

On relève en revanche une hausse de 316 000 francs au chapitre de la Sécurité sociale, due pour l'essentiel à la crèche municipale. «Durant deux mois, l'institution a dû demeurer fermée pour cause de pandémie; aucune facture n'a été adressée aux parents et pourtant, en tant que commune, nous n'avons pas eu droit aux RHT», précise Vincent Fleury. En ajoutant que l'an dernier, une vingtaine seulement des 36 places étaient occupées en moyenne. La situation sanitaire semble avoir conduit de nombreux parents à mettre en place une autre solution de garde.

Précisons que l'Exécutif local a pris rapidement des mesures, redimensionnant la crèche à

24 places dès le 1^{er} janvier 2021. «Les autorités suivent de près le fonctionnement de cette institution, afin d'éviter une explosion des coûts.»

La péréquation appréciée

La commune a touché 87 000 francs de plus au titre de la péréquation financière et de la compensation des charges, grâce à une hausse substantielle des prestations versées pour les charges géotopographiques, lesquelles pèsent sur les localités excentrées et dont le territoire est pour bonne part en altitude.

Au chapitre des quotes-parts, on mentionnera les quelque 40 000 francs versés par le canton de Berne, au titre de quote-part de l'impôt fédéral direct (IFD), pour limiter les pertes communales dans le domaine des impôts sur les personnes morales, ensuite de la réforme fiscale bernoise.

A but social

Au chapitre Administration de la fortune et de la dette, Vincent Fleury relève des charges nettes supérieures de 163 000 francs. Et de préciser que cette hausse

est due pour l'essentiel à l'attribution, au FS Préfinancement des capitaux propres, du bénéfice réalisé en vendant le terrain Sous-L'Eglise voici une dizaine d'années; on se souvient qu'il avait été décidé en assemblée d'utiliser ce bénéfice pour des actions sociales locales. Les 184 000 francs en question s'amortiront durant les années à venir, à travers diverses opérations concrètes en faveur des enfants ou des aînés en particulier.

A l'équilibre

Signalons enfin que les Financements spéciaux ont fort bonne mine. Celui de la gestion des déchets clôture sur un équilibre quasi parfait, tandis que celui du traitement des eaux usées boucle sur un léger excédent de charges, à savoir 14 000 francs (le budget en prévoyait 16 000). «Avec une réserve de 452 000 francs, une telle perte est parfaitement supportable», précise l'administrateur des finances.

Rappelons que la gestion des coûts liés à l'alimentation en eau potable est confiée au Syndicat intercommunal. | cm

Des projets supportables

Avec quelque 260 000 francs d'investissements effectivement consentis en 2020, la commune est restée très en deçà de ses prévisions. L'exercice a en effet été jalonné de chantiers relativement modestes et du lancement initial de gros projets qui se poursuivront sur plusieurs années. La rénovation prévue du collège n'en est encore qu'au stade de l'étude, l'aménagement de ses alentours va démarrer dès que sera délivré le permis ad hoc, les travaux de la rue du Tombet ont commencé, l'installation des conteneurs semi-enterrés attend encore les autorisations nécessaires émanant des autorités supérieures, la viabilisation de la rue du Tilleul est pour bientôt.

«Avec une fortune de quelque 4,3 millions de francs, la commune pourra supporter les charges de ses grands projets à venir. Ils sont nécessaires et raisonnables», conclut Vincent Fleury. | cm

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Cormoret Bouge plus que jamais cette fin de semaine

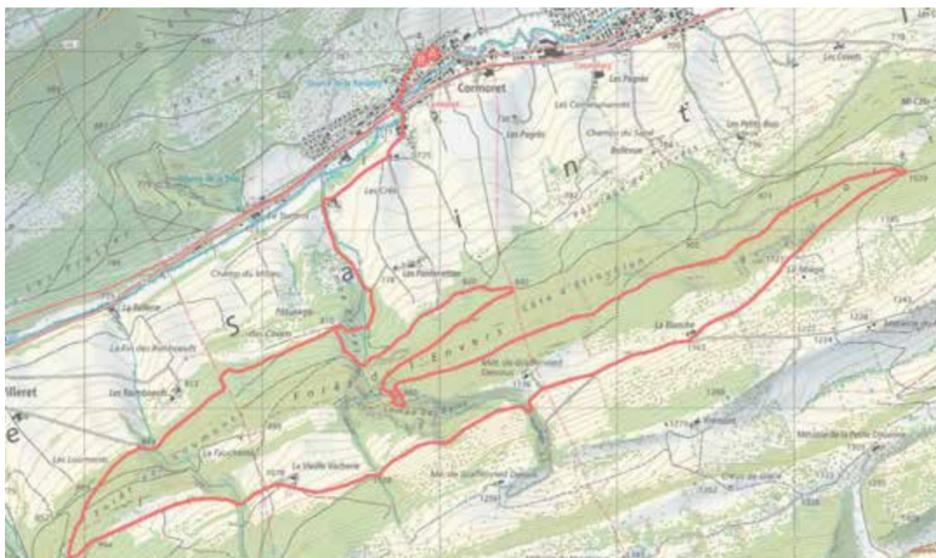
Sur deux roues ou deux jambes, accumulons des minutes de mouvement pour le Duel intercommunal

Cormoret sera-t-elle la localité de sa catégorie à remporter le premier prix, ou du moins une médaille, du concours des communes de Suisse qui bougent le plus? Tout est possible, à la seule condition que la population profite de ce printemps enfin ensoleillé pour s'adonner à des activités sportives aussi agréables que profitables pour la santé physique et psychique!

Depuis le début du mois dernier et jusqu'au 20 juin prochain, notre commune prend en effet part au *Duel intercommunal La Suisse bouge*, dont le classement permet aux meilleures localités de remporter de l'argent à investir dans des infrastructures sportives locales. Pour obtenir une place en tête, nul besoin de cumuler les champions; il suffit de bouger, marcher, pédaler, jouer en équipe ou courir, chacun à son rythme et selon ses goûts.

En groupe ou individuellement

Cette fin de semaine, le programme de Cormoret Bouge va vivre son point d'orgue, avec plusieurs rendez-vous collec-



Le magnifique parcours préparé par Luc Ummel pour les adeptes de VTT électrique

tifs, dont nous précisons le contenu ci-dessous. Mais soulignons d'abord qu'hors ces activités de groupe, qui vaudront à leurs participants le plaisir de se retrouver enfin en joyeuse compagnie, il est évidemment loisible à tout

chacun d'accumuler des minutes de mouvement selon ses envies, son programme personnel et sa condition physique.

Toutes les habitantes et tous les habitants de notre village sont donc très chaleureuse-

ment invités à emprunter les divers parcours balisés circulant dans et autour de la localité, à pied ou à bicyclette, et à offrir ensuite leurs minutes de mouvement à la commune.

Pour ce faire, on téléchargera sur son smartphone l'ap-

plication ad hoc (disponible sur Google play ou sur l'App Store) ou, plus simple encore, on communiquera ses durées personnelles d'exercice physique à Valérie Jenzer, conseillère municipale en charge de cette action, au numéro 078 676 06 79 ou par courriel à valerie@cormoret.ch.

Sur deux roues

Première précision importante: pour toutes les activités de ce week-end, qui sont parfaitement gratuites et ouvertes à tous, le rendez-vous est donné quelques minutes avant le départ sur la place du village, la fameuse Cour-à-Moret.

Quatre balades à bicyclette sont proposées cette fin de semaine par Luc Ummel, un spécialiste de la discipline.

Demain samedi, un parcours VTT sportif s'adresse aux plus expérimentés, avec départ à 9h30 pour une heure et demie de vélo.

Le parcours pour VTT électrique (e-bike) est proposé à deux reprises, la première samedi à 14h, la seconde dimanche à 14h également.

Dimanche matin par ailleurs, un parcours à bicyclette (de tous types) est organisé pour les familles et les enfants, avec départ à 9h30.

A la marche ou à la course

Samedi, deux sessions de course à pied sont organisées par Alberto Martinez, un adepte très éclairé de ce sport. Les deux activités s'adressent à un public très vaste; nul besoin d'être championne ou champion pour y prendre part; les départs sont fixés respectivement à 10h et à 16h.

A pied toujours, mais en marchant tranquillement cette fois, Noël Stalder conduira pour sa part une visite de Cormoret et de ses sources, dès 10h samedi aussi. | cm

Info: www.cormoretbouge.ch;
Luc Ummel, luc.ummel@gmail.com,
078 894 22 70;
Alberto Martinez,
maradonapullmantur@gmail.com,
078 656 67 27;
Noël Stalder, bnstalder@gmail.com;
Valérie Jenzer,
valerie@cormoret.ch,
078 676 06 79

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Comptes 2020

Le conseil municipal de Villeret a approuvé dans sa séance ordinaire du 19 avril les comptes communaux 2020. Ils ont été contrôlés par la commission de vérification en date des 6 et 7 mai. Ceux-ci se présentent comme suit:

Le compte de résultat global boucle avec un excédent de charges de 104 000 francs alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 92 000 francs.

Le compte de résultat général (compte de fonctionnement financé par les recettes fiscales) présente un excédent de revenus de 220 000 francs. Conformément aux dispositions légales cantonales, ce montant a été viré dans la réserve pour amortissements futurs supplémentaires.

Les comptes autofinancés (alimentation en eau propre, traitement des eaux usées et gestion des déchets) présentent ensemble un excédent de charges de 104 000 francs. Dans le détail, ces comptes autofinancés se présentent comme suit:

L'alimentation en eau propre enregistre un excédent de charges de 30 000 francs par rapport à un budget déficitaire de 9 000 francs. Des charges plus importantes ont été constatées au niveau de l'entretien du réseau d'alimentation. Les produits liés aux taxes de consommation d'eau propre ainsi qu'aux émoluments de base ont généré des revenus de 183 000 francs.

Le traitement des eaux usées enregistre un excédent de charges de 49 000 francs par rapport à un budget déficitaire de 56 000 francs. Les produits liés aux taxes de consommation d'eaux usées ainsi qu'aux émoluments de base ont généré des revenus de 164 000 francs.

La gestion des déchets enregistre un excédent de charges de 25 000 francs par rapport à un budget déficitaire de 24 000 francs. Les produits liés aux taxes de consommation des déchets ainsi qu'aux émoluments de base ont généré des revenus de 134 000 francs.

Afin que ces trois services puissent être équilibrés, les excédents de charges respectifs totalisant 104 000 francs ont été prélevés sur les financements spéciaux de l'équilibre de la tâche ad hoc. Il est rappelé que l'établissement de budget déficitaire pour ces services, respectivement le maintien ou même la baisse des taxes, est une volonté du conseil municipal dans le but de réduire les financements spéciaux (réserve pour déficits futurs) trop élevés par rapport aux recommandations du canton.

Quelques informations concernant le compte de résultat général 2020, évolution par rapport à l'année 2019

Impôts (en augmentation par rapport à 2019): impôts sur le revenu des personnes physiques: 1 747 000 francs (+ 175 000 francs). Impôts des personnes morales: 738 000 francs (+ 396 000 francs). Impôts des frontaliers: 406 000 francs (+ 70 000).

Impôts (en diminution par rapport à 2019): impôts spéciaux (gains immobiliers et taxations spéciales) 58 000 francs (- 65 000 francs).

Impôts RFFA: suite à l'introduction au 1^{er} janvier 2020 de la nouvelle loi RFFA (réforme de la fiscalité des entreprises et de l'AVS) la commune a bénéficié pour la première fois d'une quote-part à l'impôt fédéral direct (IFD) de 47 000 francs, en compensation des pertes éventuelles sur les impôts des personnes morales.

Péréquation financière: conséquence de l'augmentation des impôts de 688 000 francs, notre contribution à verser en faveur des autres communes bernoises est estimée à 289 000 francs, soit 226 000 francs de plus que pour 2019.

Rendement du patrimoine financier: les revenus enre-

gistrés pour les loyers des immeubles locatifs s'élèvent à 233 000 francs alors que les charges d'entretien se sont élevées à 163 000 francs. De plus, la location des terrains a permis de réaliser des revenus nets de 31 000 francs.

Intérêts nets: la charge nette des intérêts s'élève à 7 000 francs. Elle peut être considérée comme très faible. Elle est la conséquence des taux d'intérêt actuellement très bas ainsi que de la contribution non négligeable de plus de 13 000 francs reçue de la part de la CEC Clientis dont la commune de Villeret est actionnaire.

Rubrique Formation: les charges nettes s'élèvent à 771 000 francs, soit en augmentation de 81 000 francs par rapport à 2019. Cette hausse est essentiellement due aux coûts exceptionnels auxquels l'Ecole à Journée Continue (EJC) a dû faire face durant la pandémie Covid-19 (importante absence d'élèves)

Rubrique Culture, sports et loisirs: afin d'être conforme aux exigences du canton, une charge de 93 000 francs a été comptabilisée sous forme de dépréciation de notre participation à la société Erguël Sport SA.

Rubrique Routes communales: les charges nettes s'élèvent à 328 000 francs, soit en diminution de 67 000 francs par rapport à 2019. Moins de frais de machines et outils ainsi que quasi absence de frais d'entretien des chemins pédestres en sont la cause.

Rubrique Environnement et aménagement du territoire: le Syndicat d'Aménagement des Eaux de la Suze (SAES) a réduit notre contribution, d'où une économie de 21 000 francs par rapport à 2019. En outre, les travaux d'entretien du ruisseau de la Combe-Grède, budgétés à 40 000 francs, n'ont pas été réalisés d'où une économie du même montant.

Rubrique Economie publique: afin d'être conforme

aux exigences du canton, une charge de 51 000 francs a été comptabilisée sous forme de dépréciation de notre participation à la société Villeret Energie SA.

Investissements: les dépenses nettes s'élèvent à 2 505 000 francs, dont 2 160 000 francs pour la rénovation du collège. Le financement total de cet investissement spécifique, soit 3 000 000 francs, devra être amorti dans un délai maximum de 25 ans.

L'exécutif estime que le résultat 2020 est favorable et ceci principalement grâce à l'apport de la fiscalité des entreprises. Il est bien conscient que les revenus fiscaux des personnes physiques et morales enregistrés en 2020 ont été calculés sur la base d'une bonne conjoncture 2019. Il faut s'attendre à ce que les effets de la crise sanitaire 2020/2021 aient des conséquences plus ou moins sévères durant plusieurs années.

En conclusion, le conseil municipal engage vivement les citoyennes et citoyens à accepter les comptes 2020 de la commune de Villeret qui enregistrent un résultat équilibré pour le compte général et un excédent de charges de 104 000 francs pour le compte global. | cm

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Travaux sur la route cantonale

Dès le lundi 7 juin, jusqu'à fin octobre, en fonction des conditions météorologiques et de l'avancement des travaux, les travaux de remplacement de la conduite d'alimentation en eau auront lieu, ainsi que des travaux réalisés par le canton de Berne sur la route cantonale.

Le chantier se déroulera en plusieurs étapes, sur le tronçon depuis le jardin public jusqu'à la sortie du

village en direction de Saint-Imier.

Les perturbations liées au chantier seront signalées sur des panneaux d'information installés à chaque extrémité du chantier et seront mis à jour régulièrement dès 17 h.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place, pour votre compréhension et pour votre patience durant cette période. | cm

SAINT-IMIER

Une Fan zone à la Clientis Arena

Tout le monde le sait, le 11 juin débutera l'Euro 2021. Notre équipe nationale est dans la compétition comme celle de passablement de nos amis de plusieurs nationalités. Or pour ne pas laisser suivre une telle manifestation dans l'intimité, le FC Saint-Imier et le HC Saint-Imier vont associer leurs efforts.

D'une plus petite organisation que la traditionnelle Clientis Fanzone, la Clientis Arena Fan Zone sera érigée sur le parking de la patinoire, à ciel ouvert. Elle sera limitée à 300 personnes avec traçabilité des participants, les organisateurs appliqueront toutes les dispositions sanitaires imposées par l'OFSP.

Divers repas et boissons seront proposés aux fervents amateurs de football ainsi qu'à tous ceux qui désirent retrouver des moments de convivialité. Les portes s'ouvriront une heure avant le

début des matchs en soirée durant la semaine, soit 17h, et fermeront une heure après la fin de la dernière rencontre. Les week-ends, les matchs de l'après-midi seront également proposés selon la même formule. Les autorisations officielles devraient arriver tout prochainement.

La Clientis Caisse d'Epargne Courtelary est le principal partenaire de la manifestation, elle permet en outre la gratuité pour l'accès à toutes les rencontres proposées.

C'est le dynamisme et une certaine expérience dans l'organisation de manifestations caractérisant le HC et le FC Saint-Imier qui permettent l'union de ces deux clubs pour vous faire vivre l'Euro 2021.

Vous trouverez plus de précisions sur les réseaux sociaux des deux clubs. | gde

Bureau fermé

Le bureau sera fermé le mardi 8 juin pour cause de participation à une séance externe. | cm

Délégations

Dave von Kaenel participera à l'assemblée des délégués du Syndicat des Sapeurs-pompiers d'Erguël, le mercredi 23 juin à Saint-Imier; Carlos Chatelain représentera la commune à l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, le jeudi 24 juin à Sonceboz. | cm

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Rue du Vallon: gros chantier de plusieurs mois

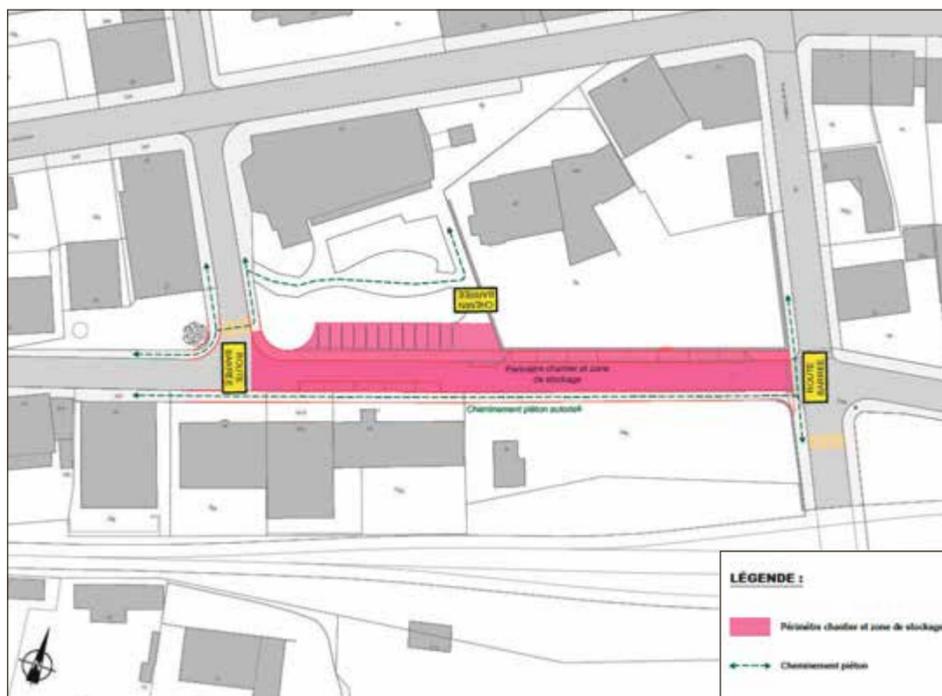
Les travaux de rénovation à la rue du Vallon, à Saint-Imier, vont démarrer le 7 juin. Il faut s'attendre à d'importantes perturbations.

La rénovation des réseaux souterrains, des trottoirs et de la chaussée entre les rues Saint-Martin et de Châtillon va débuter le lundi 7 juin prochain dès 7h. Le secteur du chantier sera fermé à la circulation et au parking durant toute la durée du projet, soit trois à quatre mois.

Il est prévu de renouveler l'ensemble des réseaux souterrains et de mettre en place le système séparatif (eaux claires - eaux usées) dans cette rue. De nouveaux aménagements de surface sont également programmés (route et trottoirs).

Des itinéraires de déviation seront signalés tant pour les poids lourds que pour le trafic automobile. Le cheminement piétonnier le long de la rue du Vallon sera par contre garanti.

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter la signalisation spéciale qui sera mise en place à cette occasion. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension et de leur patience. | cm



ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Piano solo de Marie Krüttli

La pianiste Marie Krüttli est un petit ovni dans le monde du jazz en Suisse. En effet, elle s'exprime avec une



voix originale et une façon très personnelle de faire sonner son piano. Les caractéristiques de son langage sont avant tout une matière harmonique qui s'inspire de couleurs modales originales et aussi de polytonalité provenant de musiques classiques du 20^e siècle. A cela s'ajoutent beaucoup de jeux de rythmiques irrégulières et transcendantes. Le tout est délivré à la manière d'un flow et d'un groove très libre, fluide, presque aquatique, avec une interprétation très

intuitive passant avant tout par le mouvement, par le corps. | acm

IBAN
CH02 0624 0575 1179 8267 8
Caisse d'Epargne Clientis du district de Courtelary



Pour plus d'informations concernant le programme et les actualités de l'AMC:

Association Musique à la Collégiale

@Musiquecollégiale

Site internet:
www.musiquecollégiale.ch

Collégiale de Saint-Imier
Dimanche 13 juin, 12h 15
Réservations obligatoires, en ligne, sur le site www.musiquecollégiale.ch

Entrée libre, collecte

EN SALLES AU CINÉMATOGRAPHE
À TRAMELAN

DES HOMMES

VENDREDI 4 JUIN, 18 H
DIMANCHE 6 JUIN, 20 H
JEUDI 10 JUIN, 18 H

de Lucas Belvaux, avec Gérard Depardieu, Catherine Frot. Ils ont été appelés en Algérie au moment des événements en 1960. Deux ans plus tard Bernard, Rabut, Février et d'autres sont rentrés en France. Ils se sont tus, ils ont vécu leurs vies. En français. 16 ans. Durée 1 h 41.

NOBODY

VENDREDI 4 JUIN, 20 H 30
SAMEDI 5 JUIN, 21 H
DIMANCHE 6 JUIN, 17 H

de Ilya Naishuller, avec Bob Odenkirk, Connie Nielsen. Bob Odenkirk interprète Hutch Mansell, un père et un mari frustré, totalement déconsidéré par sa famille, qui se contente d'encaisser les coups, sans jamais les rendre. Il n'est rien. En français. 16 ans. Durée 1 h 32.

ENVOLE-MOI

SAMEDI 5 JUIN, 18 H
DIMANCHE 6 JUIN, 14 H
MARDI 8 JUIN, 20 H

de Christophe Barratier, avec Victor Belmondo, Gérard Lanvin. Un jeune homme désinvolte, passe ses nuits en soirée et ses journées au lit, jusqu'au moment où son père, le docteur Reinhard, lassé de ses frasques, décide de lui couper les vivres et lui impose de s'occuper d'un de ses jeunes patients. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 31.

BONJOUR LE MONDE!

DIMANCHE 6 JUIN, 10 H

de Anne-Lise Koehler et Eric Serre. Comment naît-on oiseau, pourquoi naît-on insecte, mammifère ou poisson? Conçu avec des naturalistes et des experts, ce film retrace les étapes de la vie de dix espèces du règne animal de leur naissance à l'âge adulte. En français. Pour tous. Durée 1 h.



Envole-moi: Yoann Eloundou, Gérard Lanvin, Victor Belmondo

THE FATHER

LUNDI 7 JUIN, 20 H

reprise.

LA PUISSANCE DE L'ARBRE

MERCREDI 9 JUIN, 18 H

reprise.

NOMADLAND

MERCREDI 9 JUIN, 20 H VO
JEUDI 10 JUIN, 20 H 15 VO

de Chloé Zhao, avec Frances McDormand, David Strathairn. Après avoir tout perdu pendant la Grande Récession, une femme entreprend un voyage à travers l'Ouest américain, vivant dans un van en tant que nomade des temps modernes. En français et en VO s.-t. 6 ans (sugg. 12). Durée 1 h 48.

AU ROYAL À TAVANNES

NOBODY

VENDREDI 4 JUIN, 20 H
SAMEDI 5 JUIN, 21 H
DIMANCHE 6 JUIN, 17 H

voir ci-contre.

VILLA CAPRICE

SAMEDI 5 JUIN, 17 H
DIMANCHE 6 JUIN, 20 H
MARDI 8 JUIN, 20 H

de Bernard Stora, avec Irène Jacob, Patrick Bruel. Avocat célèbre, Luc Germon pense atteindre la consécration lorsque Gilles Fontaine, l'un des patrons les plus puissants de France, lui demande de prendre sa défense. L'homme d'affaires est soupçonné d'avoir acquis dans des conditions douteuses une magnifique propriété sur la Côte d'Azur, la Villa Caprice. En français. Durée 1 h 43.

NOMADLAND

MERCREDI 9 JUIN, 14 H
JEUDI 10 JUIN, 20 H

voir ci-contre.

LE DISCOURS

MERCREDI 9 JUIN, 20 H

de Laurent Tirard, avec Benjamin Lavernhe, Sara Giraudeau. Adrien est coincé. Coincé à un dîner de famille où papa ressort la même anecdote que d'habitude, maman ressert le sempiternel gigot et Sophie, sa sœur, écoute son futur mari comme s'il était Einstein. Alors il attend. En français. 12 ans (sugg.16). Durée 1 h 27.

GROUPE DÉBAT

Position pour les votations

Rénovation
de la rue des Prés

– Le renouvellement des conduites d'eau potable est un objectif prioritaire de la commune de Tramelan.

– La conduite en question est en très mauvais état et demande des interventions régulières du service des eaux qui ont un coût récurrent.

– L'eau potable qui se perd dans les conduites d'eau est également payée par le citoyen. Une conduite qui ne fuit pas est une conduite qui coûte moins cher.

– Le projet est financé principalement par des fonds et les taxes qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins.

Dans un souci d'économie sur le long terme, le groupe

Débat recommande de voter oui au projet de la rue des Prés.

Rénovation
de l'Hôtel-de-Ville

La majorité des membres du groupe Débat au Conseil général a préavisé favorablement le projet de rénovation de l'Hôtel-de-Ville avec les arguments suivants:

– Le projet offre une solution qui tient la route, avec des améliorations en termes d'accès et d'isolation.

– L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (ascenseur) est une urgence: c'est un critère prioritaire, prépondérant sur les autres aspects.

– Il est primordial de porter soin à l'accueil à la population et au cadre de travail du personnel communal.

– La question des places de

parc peut être posée dans le cadre plus large du développement de la mobilité douce.

– La commune assume l'entretien de son patrimoine bâti, en rénovant ce bâtiment digne de protection et à haute valeur symbolique.

– Si le projet est refusé, le risque existe que rien ne soit entrepris avant longtemps.

Une minorité du groupe Débat a estimé le projet peu convaincant, pas abouti et trop peu ambitieux. Elle estime que Tramelan hypothèque pour longtemps la mise en place d'un complexe administratif communal digne de ce nom.

Malgré leurs divergences, les membres de Débat sont conscients des exigences de ce dossier, pour lequel aucune solution miracle n'a été trouvée. | groupe débat, tramelan

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Ferme aux Fontaines, Mont-Tramelan

Des jonquilles par milliers en mai 1935.

Photographe: Ramon Châtelain, Tramelan

© Mémoires d'Ici, Fonds Famille Houriet, Tramelan

TRAMELAN

Une journée de
commerce autrement

Plusieurs commerçants de Tramelan mettront en place diverses actions et animations, le samedi 5 juin prochain, à l'initiative de la Coopérative Autrement et de ProMoTion Tramelan.

Le principe est simple: chaque commerce muni d'un parasol devant son enseigne proposera un stand, une animation ou mettra en valeur un produit particulier de son assortiment. L'événement se déroulera pendant les heures

d'ouverture habituelles des commerces. Les habitantes et habitants de la région sont cordialement invités à venir y faire un tour et redécouvrir leurs commerces sous un autre angle. Autre point positif, le soleil a été commandé par les initiatrices de cet événement qui se veut résolument estival et convivial. *mr*

Plus d'informations:
078 689 69 40



LETTRE DE LECTEUR

Le CJB hausse le ton et il fut temps!

Lors de son dernier plénum, une majorité des membres du CJB a décidé de ne plus laisser la place de la présidence à un membre du parti autonomiste.

En effet, la question jurassienne a pourri la région durant bien trop de temps et les dernières actions des autorités de Belprahon ont clairement prouvé que le message n'avait pas encore passé dans les rangs du séparatisme.

Dans la Berne francophone, la Berne Nord, la région Chasseral ou encore le Jura bernois, il reste un point à régler, celui d'une ville qui a décidé de quitter le territoire bernois.

Les élus de la région doivent défendre au mieux notre région, oui, bien la nôtre, notre population, et pas celle du canton voisin ou celle d'une idéologie dépassée. Il est donc tout à fait

logique qu'enfin le séparatisme sente un vent contraire virulent. Un groupuscule de personnes qui milite pour le déchirement d'une région ne peut pas prétendre défendre les intérêts de cette région (sauf quand ça arrange la cause bien entendu) et vouloir occuper des postes clés dans une structure contre laquelle ils se battent depuis des décennies. | michel tschan, corgémont

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

Les conducteurs produisant un bruit excessif seront poursuivis



Tony

PARC RÉGIONAL CHASSERAL

Sur les traces de la météorite du Twannberg

Sortie guidée d'une journée à deux reprises ce week-end, à la découverte de la plus grande météorite retrouvée en Suisse, dans une randonnée géologique au Twannberg. Inscriptions obligatoires et plus d'informations auprès du guide Thierry Basset.

Cette randonnée emmène les participants au-dessus du lac de Biemme, à travers le champ de dispersion de la plus grande météorite jamais retrouvée dans notre pays. Une sortie guidée par Thierry Basset, géologue-volcanologue, pour découvrir la fabuleuse histoire de cette météorite, de sa naissance aux confins du système solaire il y a 4,56 milliards d'années jusqu'aux découvertes de ses derniers fragments. Et qui sait, pour en trouver un morceau, peut-être !

Renseignements pratiques et inscriptions

Dates et horaires: samedi 5 juin, 9h-17h. Dimanche 6 juin, 9h-17h. Départ: Gare de Douanne. Arrivée: Gare de Biemme. Accès en transports publics fortement recommandé, sinon covoiturage encouragé.

Prix: 86 fr./26 fr. pour les enfants de moins de 12 ans. Le prix comprend l'organisation de l'excursion, l'accompagnement et les explications d'un géologue sur le terrain, les transports du guide, l'entrée dans les gorges de Douanne, le funiculaire Macolin-Bienne, présentation d'un petit morceau de la météorite de Douanne. Plus d'informations et inscrip-



Les 5 et 6 juin, le géologue-volcanologue Thierry Basset guidera deux sorties sur les traces de la météorite du Twannberg. Photo: © Vincent Bourru

tion auprès de Thierry Basset, géologue-volcanologue, 079 385 71 77, info@thierry-basset.ch, www.geol.ch

Les prochaines sorties guidées du Parc Chasseral au mois de juin

Sur les traces mystérieuses des anabaptistes, du samedi 12 juin 9h au dimanche 13 juin 17h45, à pied de Sonceboz-Sombeval à Saint-Imier, avec Bastian Keckeis.

Cuisine de plantes sauvages, samedi 12 juin, 10h45-19h, Corgémont, avec Noé Thiel.

Voyage dans le monde des forestiers, samedi 19 juin, 14h15-17h45, Les Hauts-Genèveys, avec Gloria Locatelli.

Sur les pas d'Hildegarde, dimanche 20 juin, 9h-13h, La Neuveville, avec Sylvain Garraud.

Toutes les sorties guidées du Parc Chasseral sont sur parcchasseral.ch. | parc chasseral

LETTRE DE LECTEUR

Les abeilles pollinisent nos fruits et nos légumes. Aidez à les protéger à long terme !

Lorsque l'on pense aux abeilles, on pense d'abord au miel. Mais la contribution la plus importante de l'abeille est avant tout la pollinisation de notre monde naturel.

A la recherche de nectar et de pollen, les abeilles s'affairent de fleur en fleur et veillent à leur pollinisation. En Suisse, la valeur de cette pollinisation par les abeilles mellifères et sauvages est estimée à plus de 350 millions de francs par année offerts gratuitement aux agroarboriculteurs et à la collectivité, faisant de l'abeille le troisième animal de rente le plus important après les porcs et les bovins.

De cet acte de pollinisation dépend le 80 % de notre flore indigène. En d'autres termes: sans les abeilles pas de fruits et moins de légumes! L'effet néfaste des pesticides est mondialement reconnu et les récents empoisonnements d'abeilles en Argovie, provenant d'un pesticide interdit en Suisse (!) et en UE sont encore dans toutes les mémoires.

Oui, les terrains agricoles disparaissent, nos champs fleurissent aussi et rien qu'en Suisse, 1000 fermes en font autant et avec elles, le monde rural perd, à chaque fois, autant de personnes capables et disposées à

s'occuper de la terre et de notre alimentation.

Comment peut-on croire compenser ces manques avec des intrants, engrais et autres artifices proposés par l'agrochimie ?

Le monde apicole composée à 95 % d'amateurs a, lui aussi, trop écouté le chant des sirènes après son entrée dans l'agriculture en acceptant d'y être représentés par des *Productivity Champion* de chez Novartis et, détail piquant, sous le titre *Plan national pour la santé des abeilles*, l'OFAG prétendait par la voix de sa sous-directrice, que « lorsque les apiculteurs seront bien au point avec l'utilisation des médicaments, la mort des abeilles devrait régresser ».

C'est certainement le même discours qu'on adresse à nos alliés, les petits agriculteurs.

Mais qui paie la note ?

Au niveau de l'élevage, on demande aux sélectionneurs apicoles de rendre les abeilles plus résistantes aux parasites, ce qui reviendrait à demander aux éleveurs de moutons de les rendre résistants aux loups! Or, si la Confédération alloue chaque année plus de 35 millions de francs pour l'élevage

(essentiellement pour du bétail destiné à l'abattage), de ces 35 millions, seul le 0,8 % soit 265000 francs est octroyé aux sélectionneurs!

Sachant qu'il faut 323m², onze mille litres d'eau et 7 kilos de céréales pour produire un kilo de bœuf contre 16m² pour un kilo de pain, notre monde qui a épuisé ses ressources en pratiquant une agriculture industrielle au détriment des paysannes et des paysans et surtout de l'environnement, ne pourra compenser les pertes avec les artifices proposés par l'agrochimie.

La solution proposée est celle de produits indigènes respectant la Nature et ne pouvant être comparés avec des denrées alimentaires produites sans précautions à l'étranger.

Pour l'agriculture et nos générations futures, la Société romande d'apiculture, l'Association des petits paysans, Bio-Suisse, la Fédération Demeter Suisse, Agriculture du futur, Slow Food Youth, la Fédération romande des consommateurs, Pro Natura etc. soutiennent l'initiative et vous recommandent: s'il vous plaît, votez oui aux 3 initiatives en faveur de l'environnement. | *éric marchand, happy-culteur*

PAROISSES RÉFORMÉES DE COURTELARY ET SAINT-IMIER

Etudes bibliques dans les jardins

Les paroisses réformées de Courtelary et Saint-Imier proposent des études bibliques dans les jardins de certains paroissiens pour ce début d'été!

Une thématique, un texte, un temps de partage et un verre de l'amitié, voici le programme de ces soirées! Rendez-vous à 19h dans les jardins. N'oubliez pas de vous inscrire! Les adresses des rendez-vous se trouvent sur www.referguel.ch ou

sur les affiches de nos lieux d'Eglise.

Courtelary: 24 juin, 8 juillet et 22 juillet, 19h
Informations et inscription: **Maëlle Bader, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch**

Saint-Imier: 3 juin, 24 juin, 1^{er} juillet, 8 juillet, 15 juillet, 22 juillet, 19h
Informations et inscription: **Macaire Gallopin, 076 40 82 50 macaire.gallopin@referguel.ch**

LES JARDINS MUSICAUX

Une édition haute en couleurs

La 24^e édition du Festival aura lieu du 15 au 29 août sur le site d'Evologia à Cernier et dans les Parcs Chasseral et du Doubs

Un voyage entre voix et écriture, la programmation explore des genres musicaux variés et propose des musiques contemporaines, classiques, baroques, jazz et actuelles portées par des artistes suisses et internationaux.

Sept *Bal(l)-ades* dans les Parcs complètent les 24 concerts, ciné-concerts, spectacles et opéras programmés sur le site enchanteur d'Evologia.

Infos pratiques

La billetterie est ouverte à l'ensemble du public (lundi au samedi, de 9h à 12h). En raison du covid, le nombre de places est limité et des listes d'attente disponibles. Réservez vos places en envoyant un mail à billetterie@jardinsmusicaux.ch, ou en téléphonant au 032 889 36 05. Toutes les infos et le programme sous www.jardinsmusicaux.ch | [jardins musicaux](http://jardinsmusicaux)



Site d'Evologia à Cernier. Photo: Jura 3 lacs

PARTI SOCIALISTE DU JURA BERNOIS

Elections 2022: le PS bernois à 3 (+ 1)

Le Parti socialiste du Jura bernois félicite Evi Allemann, Christoph Amman et Erich Fehr pour leur brillante nomination en qualité de candidats au Conseil exécutif bernois en 2022 le samedi 29 mai lors du Congrès du Parti socialiste du canton de Berne. Les deux conseillers d'Etat sortants et le maire de Biemme, nouveau, incarneront les trois candidats du Parti cantonal lors de cette campagne. Selon le scénario le plus probable et le plus réaliste, ils formeront avec Christine Häslar, conseillère d'Etat des Verts, le quatuor engagé dans cette élection.

Erich Fehr saura défendre les intérêts des francophones du Jura bernois. Parfaitement bilingue, engagé dans les associations politiques comme Jura bernois.Bienne, il aura une oreille attentive à notre région et saura se faire le porte-parole de nos intérêts. Notre canton a besoin d'une majorité rose-verte au Gouvernement pour contrebalancer l'hégémonie bourgeoise au Grand Conseil. Depuis le départ de Philippe Perrenoud du Gouvernement en 2016, les prestations sociales dans ce canton ont été énormément fragilisées. Les plus faibles

AGENDA

SAMEDI 5 JUIN

- Vide-grenier brocante, Plagne, place du parc du Vieux-Grenier, de 9h à 15h
- Vide-grenier, rue du Monnet 3, Péry, de 10h à 17h
- Vos commerces en terrasse. Diverses actions et animations dans le centre de Tramelan.

DIMANCHE 6 JUIN

- Portes ouvertes à la Maison Robert, Orvin, de 10h à 17h
- Vide-grenier, rue du Monnet 3, Péry, de 11h à 16h

MERCREDI 9 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, skate park, Sonceboz, 14h

JEUDI 10 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, place de jeux, Corgémont, 15h

DIMANCHE 13 JUIN

- Concert d'orgue au Salon de la Musique, Cormoret, 16h, sur inscription
- Concert de piano de l'AMC, avec Marie Krüttli, collégiale de Saint-Imier, 12h15. Réservations obligatoires sur www.musiquecollective.ch

EXPOSITIONS

- Exposition de photos de Noëlle Foucaud et Yann Haenni, Résidence des Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu'au 30 juin. Tous les jours, 13h-17h30
- Le jardin extraordinaire de Valérie Losa, exposition, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 27 juin. Mercredi-vendredi de 14h à 18h, samedi-dimanche de 14h à 17h
- Exposition de peintures de Véronique Zaech, CIP, Tramelan, jusqu'au 3 juillet. Lundi-vendredi: 8h-20h, samedi: 15h-18h, dimanche: fermé
- *Masques* de Hans-Jörg Moning, La Cave de Soyhières, du 6 au 27 juin. Vendredi de 18h à 20h, samedi-dimanche de 15h à 18h

Réclame

Pour le climat

www.pourleclimat.ch

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui

CA COURTELARY 🏃

Affluence et soleil au meeting de Courtelary

Ça faisait longtemps que nous n'avions plus vu autant d'athlètes au collège de Courtelary! Venus de Lausanne, Zürich, Soleure ou encore du Jura, ils ont été plus de 130 à concourir samedi dernier au meeting de Courtelary. Le beau temps et la joie de reprendre la compétition après une année presque blanche y ont été pour beaucoup, mais l'aspect familial de notre meeting attire aussi beaucoup d'équipes.

En ce début de saison, l'important était surtout de reprendre ses marques et de poser les bases pour la saison d'été. Toutefois, beaucoup d'athlètes ont déjà pu battre leurs records personnels durant cette belle journée.

Déjà de beaux résultats

Certains, du CA Courtelary, se sont particulièrement illustrés comme Sabri Neffati, devançant, sur le 60 mètres, tous ses concurrents avec un temps de 8.37. Chez les filles, Nina Staudenmann

(U19) a réalisé un doublé tout en établissant deux nouveaux records personnels sur la longueur et le lancer de balle. Aytana Ramos Lopez établissait, elle aussi, de nouvelles limites dans ces mêmes catégories et se classe 2^e au sprint (60 m, 9.39). Quant à Aurélie Dyroff (U16), elle a réalisé un saut de 4m80, se positionnant ainsi à la tête de sa catégorie. Chez les garçons, Dominique Dyroff est sorti du lot en longueur (5 m 03) et à la balle (44 m 47), idem pour Yohan Junod au 50 mètres (9.26) suivi de près par son coéquipier Robin Kaltenrieder (9.63).

Covid oblige, les parents n'ont malheureusement pas pu acclamer les exploits de leurs enfants, mais quelques spectateurs postés de l'autre côté de la Suze ont toutefois pu donner de la voix pour motiver nos coureurs. Les bénévoles présents ont aussi œuvré à la bonne humeur et à la bonne tenue de notre événement. Grâce à eux, ainsi qu'à tous les athlètes et



Nos super athlètes, Laura Wüthrich, Lila Kohli et Alana Blondel qui aiment se faire appeler le groupe des lamas

entraîneurs qui ont respecté à la lettre les règles de protection, notre meeting s'est déroulé sans anicroche. Alors un grand merci à tous! Nous avons hâte de vous retrouver prochainement sur les stades ou encore à l'occasion de notre 50^e anniversaire. | rb



Nina Staudenmann en longueur et Sabri Neffati au départ du 60m, U14



FC COURTELARY ⚽

Reprise pour les actifs ce week-end!

Si nos juniors D Team Vallon Courtelary ont déjà terminé leur championnat (4 victoires et 2 défaites), nos équipes actives féminine et masculine retrouvent les joies du terrain avec des rencontres de préparation pour aborder de manière optimale le dernier match de championnat du 1^{er} tour. Oui, un seul match pour valider une saison. Nous en parlerons prochainement. A noter aussi que la buvette est enfin ouverte, selon les règles Gastro avec l'obligation de s'enregistrer.

La carte vallon gourmet

Soutenez nos restaurants de la région ainsi que nos juniors. En achetant une carte d'une valeur de 100 fr., vous pouvez vous rendre dans les 29 restaurants partenaires de l'opération, entre Péry et Renan,

et lors d'une commande d'un plat, le second est offert (hors entrée et dessert à la carte). La carte est valable 1 fois par restaurant, durant 1 an, et dès sa 4^e utilisation, elle est amortie! Pour vous la procurer ou pour des renseignements: gourmet@teamvallon.ch - www.teamvallon.ch ou directement sur la page Facebook du Team Vallon.

Wanted

Nous recherchons un(e) vice-président, un(e) secrétaire et un(e) cantinier. Renseignements au 079 631 48 34. | jmt

Samedi 5 juin

Fém. 16h: Courtelary – Reconvilier

Dimanche 6 juin

4^e l. 14h, Tissot Arena Bienne: Lecce (3^e l.) – Courtelary



L'équipe féminine est prête à retrouver les sensations du terrain

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

TEAM VALLON ⚽

Fortunes diverses pour nos équipes

Match nul méritoire des juniors E1 TM / Saint-Imier

Après une première mi-temps en demi-teinte contre les juniors du groupement Etoile Sporting La Chaux-de-Fonds, les jeunes Imériens se sont bien repris et ont obtenu un partage des points mérité 5-5, aucune des deux équipes ne méritant vraiment de s'incliner.

Très large victoire des juniors E2 TV / Saint-Imier

Face à une équipe de Pesoux-Corcelles-Cormondrèche bien inexpérimentée, les jeunes Valloniens se sont imposés sur le score sans appel de 28-0!

Défaite honorable des juniors E3 TV / Saint-Imier

Les juniors E3 se sont déplacés à La Chaux-de-Fonds pour y rencontrer l'équipe du FC Le Parc. Tout d'abord quelque peu surpris par les spécificités d'un terrain synthétique, les visiteurs se sont ensuite habitués à la surface de jeu et l'on a pu alors assister à un match très équilibré et plaisant. Alors que l'on s'acheminait vers un match nul équitable, un relâchement lors des deux dernières minutes a permis à la formation locale de passer l'épaule et de s'imposer sur le score final de 6-4.

Belle victoire des juniors E4 TV / Courtelary

A Bévillard, face au Team Orval, les visiteurs ont connu un départ laborieux, menant toutefois 1-0 à la première pause. La deuxième partie de la rencontre a vu des équipes plus entrepreneurantes et le score de 2-2 reflétait bien la physiologie du match. Un changement de tactique et une très grande motivation permettaient au Team Vallon d'inscrire 5 buts dans la troisième partie et de s'imposer finalement 7-2.

Les juniors D1 du TV / Saint-Imier s'imposent face au FC Val-de-Ruz

Face à un adversaire au jeu plaisant qui leur avait d'ailleurs posé des difficultés au match allé (match nul), les juniors

locaux ont su développer de belles actions et l'ont emporté 3-1. Un résultat qui leur offre une très belle option sur la première place du classement final.

Courte défaite des juniors D3 TV / Courtelary

Ce sixième et dernier match du tour de printemps mettait aux prises les juniors locaux au SR Delémont. Par un temps ensoleillé et une température de saison, le premier tiers se termine sur le score de 2-1 en faveur des juniors du Team Vallon. Le deuxième tiers permet à l'équipe visiteuse d'égaliser. Le dernier tiers voit malheureusement les jeunes Delémontais scorer à une reprise et s'imposer donc d'un petit but, 3-2, infligeant aux juniors D3 leur deuxième défaite de ce tour.

Les juniors C1 TV / Saint-Imier l'emportent de belle manière

Opposés aux joueurs de Pesoux, les juniors C1 ont livré un match complet et l'ont finalement emporté sur le score de 6-2. Mais tout ne fut pas facile. Bien que dominés dans tous les secteurs de jeu, les jeunes Neuchâtelois, procédant par de longues balles en avant, sont parvenus à marquer 2 buts et à tenir le match nul jusqu'au début de la deuxième mi-temps. Mais le jeu collectif présenté par les juniors locaux a fini par payer et, au coup de sifflet final, la victoire était acquise sur le score de 6-2.

En semaine, après une longue période sans compétition, les juniors C1 s'étaient déplacés aux Ponts-de-Martel pour y rencontrer les juniors de l'AS Vallée.

Sur un terrain difficile peu propice au jeu technique, les jeunes Valloniens l'ont emporté 6-1.

Les juniors B1 TV / Sonvilier s'inclinent nettement face au leader

Opposés au leader Haute-rive, les joueurs locaux avaient le secret espoir de réaliser un petit exploit face à l'équipe qui sera championne à la fin

du championnat. Il n'en a malheureusement rien été et un sixième revers en six matches livrés cette année est venu sanctionner cette partie.

Menés de quatre longueurs à la mi-temps, les juniors du Team Vallon ont eu l'orgueil de réagir en 2^e mi-temps en concrétisant par 2 fois et en se créant de belles occasions. Score final 6-2. | jml

JC1 AS Vallée – Team Vallon _____ 1-6
JE4 Team Orval – Team Vallon _____ 2-7
JE2 Team Vallon – Grpm FCCPC _____ 28-0
JD1 Grpm Etoile-Sporting – T. Vallon _____ 5-5
JD1 Team Vallon – Val-de-Ruz _____ 3-1
JD4 Team Vallon – BM Team Orval _____ 2-20
JD3 Team Vallon – SR Delémont _____ 2-3
JB1 Team Vallon – Haute-rive _____ 2-6
JC2 Team Vallon – FCCF _____ 0-9
JB3 Team Vallon – Vendlincourt _____ 7-0
JC1 Team Vallon – Grpm FCCPC _____ 6-2
JE3 Grpm Le Parc – Team Vallon _____ 6-4
JE5 SR Delémont – Team Vallon _____ 4-6
JB2 Grpm Le Parc – Team Vallon _____ 3-1

Vendredi 4 juin

JD2 19h, Saint-Imier: Team Vallon – Grpm Etoile-Sporting

Samedi 5 juin

JE2 9h, Sonvilier: Team Vallon – Team Littoral
JF3 9h, Corgémont: animation F
JF1-2 9h, La Chaux-de-Fonds: animation F
JG2 9h, Delémont: animation G
JE1 10h, Les Bois: Les Bois – Team Vallon
JD4 10h, Tavannes: FCTT – Team Vallon
JE3 11h, Sonvilier: Team Vallon – Saint-Blaise
JE5 11h, Corgémont: Team Vallon – US Montfaucon
JD1 11h, Le Landeron: Grpm des 2 Thielles – Team Vallon
JC1 13h, Fontainemelon: Val-de-Ruz – Team Vallon
JC2 13h30, Lignière: Team 3 Lacs – Team Vallon
JB2 14h, Sonvilier: Team Vallon – Val-de-Ruz
JB1 15h, Saint-Imier: Team Vallon – Team Bas-Lac
JB3 15h, Corgémont: Team Vallon – FDIAspora

Dimanche 6 juin

JG1 9h, Saint-Imier: animation G

Mercredi 9 juin

JD2 18h15, Corcelles: Corcelles – Team Vallon

AJBST - COURTELARY ⚽

Belle participation à la 68^e Maîtrise jurassienne en campagne

La 68^e Maîtrise jurassienne en campagne 2021 organisée par l'AJBST n'a pas failli à sa réputation. Pas moins de 162 tireurs ont participé entre le vendredi 21 mai et lundi de Pentecôte 24 mai à ces joutes sportives à 300 m. Dans les différentes catégories de participation, 40 séniors-vétérans, 30 vétérans, deux jeunes tireurs et deux juniors. Dans les actifs, 88 étaient présents pour cette édition et la réjouissante participation de 17 dames.

Un grand merci à tous les participants

Le responsable de cette 68^e Maîtrise, Robert Cudré-Mauroux de l'AJBST et la société organisatrice Les Armes Réunies de Courtelary remercient les tireurs pour leur participation et félicitent les ayants droit aux 111 distinctions délivrées. Trois tireurs se partagent la première place avec 71 points, à un point du maximum, avec dans l'ordre d'âge, Clive Spichy de Münchenstein-MSV devant Marlies Keller de Vicques et Laurence Beuret de Glovelier-Campagne. | jcl

300 m

71 Clive Spichy, Münchenstein; Marlies Keller, Vicques; Laurence Beuret, Glovelier-Campagne.

70 Patrice Sauter, Treyvaux; André Sommer, Sornetan Petit Val; Sarah Wymann, Vicques.

69 Ruedi Grun, Liesberg SV; Peter Wüthrich, Rüegsau Schützen; Janick Batsch, Courtelary; Kurt Meiter, Matzendorf SG; Markus Gerber, Matzendorf SG; Dejan Marquis, Vicques.

68 Johann Althaus, Rüegsau Schützen; Markus Eiholzer, Gondiswil Feld; Peter Gerber, Sornetan Petit-Val; Jean-François Carrel, Diesse Campagne; Stéphane Cosquer, Attalens; Martine Boillat, Loveresse; Daniel von Burg, Matzendorf SG.

67 Charles Liechti, Corgémont; Armin Trueb, Murist, La Molière; Daniel Vogel, Diegten SG; Peter Fankhauser, Rêgsau Schützen; Peter Nyfeler, Gondiswil Feld; Romain Seuret, Delémont-Ville; Christian Fluckiger, Monterrible-Courgenay; Pablo Rezzonico, Reconvilier; Valentin Villoz, Plagne.

66 Denis Dick, Glovelier-Campagne; Heinz Gäumann, Saint-Imier; Bruno Bieli, Matzendorf SG; Claude Juillerat, Sornetan Petit-Val; Jean-Vincent Rätz, Sornetan Petit-Val; Jörg Jermann, Dittign, Laufen SGS; Olivier Braissant, Vicques.

65 Andreas Schär, Rüegsau Schützen; Jean Boegli, Courtelary; Pascal Sprunger, Sonceboz-La Heutte; Adrian Hess, Matzendorf SG; Anton Meister, Matzendorf SG; Corinne Etique, Courtelary; Michel Cudré-Mauroux, Courtelary; Olivier Roy, Treyvaux; Damien Dobler, Glovelier-Campagne; Nadia Pellegrini, Sornetan Petit-Val; Pierre Brem, Liesberg SV; Cyril Choulat, Glovelier-Campagne.

64 Hermann Liechti, Corgémont; Jean-Pierre Christe, Corban; Peter Rathger, Gondiswil Feld; Marcel Walsler, Guldental; René Dobler, Glovelier-Campagne; Paul Schär, Gondiswil Feld; Marlis Reber-Zugg, Diegten SG; Erich Meister, Matzendorf SG; Markus Berchier, Haute Sorne-ATS; Philippe Seuret,

Delémont-Ville; Karl Roth, Guldental; Manfred Kocher, Diegten SG.

63 Robert Aellen, Saint-Imier; Rudolf Bürki, Mümliswil; Peter Dubäch, Rüegsau Schützen; Andreas Jäggi, Gondiswil-Feld; Maurice Rufener, Renan La Suze; Daniela Kocher, Digten SG; John Todeschini, Courtelary; André Gardi, Laupersdorf SV; Jean-Pierre Etique, Courtelary; Philippe Tschudi, Bassecourt; Lucien Gigon, Delémont-Ville; Stefan Franz, Liesberg SV; Dominik Dreer, Diegten SG; Nathan Hanser, Vicques; Dave Criblez, Malleray-Bévilard

Palmarès des groupes

En catégorie Armes de Sport, Les Vieux-Bois de Sornetan Petit-Val, 328 points sur 360

Armes d'ordonnance (14 groupes)

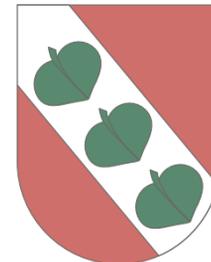
1. Groupe Tabeillon, Glovelier Campagne (331/360); 2. Groupe Falk 1, Matzendorf SG (329/360); 3. Groupe Soleil, Rüegsau Schützen (326/360)

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechteli-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Claudio Valgoi, chemin des Planchers 16, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction d'une terrasse suspendue annexée au bâtiment principal, sur parcelle N° 904 au lieu-dit «Chemin des Planchers 16», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés
Genre de construction: structure métallique et planches en WPC.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 5 juillet 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: Chantal Tschannen, Le Tarreau 4a, 2605 Sonceboz. Sandra Stähli, rue des Prés 13, 2735 Bévillard.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Projet: changement du chauffage à mazout existant par un nouveau chauffage pompe à chaleur air/eau à l'extérieur du bâtiment sur parcelle N° 863 au lieu-dit «rue de l'Envers 15», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installations techniques.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 juillet 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Cortébert



Avis de construction / Travaux déjà effectués

Requérant: Crudo Henri, rue Rosselet-Challandes 6, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Crudo Frères, rue Rosselet-Challandes 6, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Crudo Frères, rue Rosselet-Challandes 6, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: création d'une place en goudron et groise.
Lieu-dit: Grand-rue.
Parcelle: 96.
Zone: ZPO-I.
Dimensions: selon plans déposés.
Zone de protection des eaux: Au.
Dérogation: article 80 LR.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 4 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Orvin



Règlement sur les déchets (modifications)

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo)

Les modifications du règlement précité ont été adoptées, sans réserve, par les urnes lors des votations municipales du 17 janvier 2021. Ce règlement a été déposé publiquement du 13 novembre 2020 au 17 janvier 2021 à l'administration municipale.

Aucun recours contre cet acte législatif communal n'ayant été formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, ce règlement entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 et abroge toutes les dispositions antérieures qui lui seraient contraires.

Orvin, le 4 juin 2021

Le Conseil municipal

Publication en matière de construction

Requérant: Willy Sutter, La Charrière 1a, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, Philippe Champion, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Propriétaire foncier: Willy Sutter, La Charrière 1a, 2534 Orvin.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur au bâtiment existant sis au lieu-dit «La Charrière» 1a sur la parcelle N° 134 à Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 28 juin 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 28 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérants: Carole Geiser et Jordi Lopez, Chemin du Tilleul 26a, 2532 Macolin.
Auteur du projet: Bautec AG, Janine Dübi, Riedliweg 17, 3292 Buswil.
Propriétaires fonciers: Carole Geiser et Jordi Lopez, chemin du Tilleul 26a, 2532 Macolin.
Emplacement: L'Echelette 14, parcelle N° 2228.
Projet: construction d'une maison de 5,5 pièces avec couvert à véhicules. Béton, toit plat, système de chauffage: pompe à chaleur.
Dimensions: selon plans déposés.
Dérogations: articles 14, 17 et 19 RAC.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 4 juillet 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 4 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Réclame

Triste?

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Tel 143

La Main Tendue

Aide par mail: www.143.ch

Compte 30-14143-9

Renan



Avis de construction

Requérants: Fleury Mireille et Brunner Nathalie, rue des Etoblons 36, 2616 Renan.
Auteurs du projet: Fleury Mireille et Brunner Nathalie, rue des Etoblons 36, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 623, rue des Etoblons 36, 2616 Renan.
Descriptif du projet: agrandissement du couvert existant avec pose d'un velux pour amener de la lumière, fermeture côté sud contre la protection du vent et pose de catelles supplémentaires.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone H2.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 28 mai au 29 juin 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 28 mai 2021

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 21-35

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Aline Fazenda et Olivier Fazenda, Les Savagnières 69, 2610 Les Pontins.
Auteur du projet: MBR architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 2033, Les Savagnières 69, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: modification des aménagements extérieurs.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 4 juin 2021 au 5 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



Avis de construction

Requérants: Denis et Julien Hofer, Bas du Village 32, 2536 Plagne.
Auteur du projet: A+P architecture Sàrl, rue A. Göuffi, 2501 Bienne.
Propriétaires fonciers: Denis et Julien Hofer, Bas du Village 32, 2536 Plagne.
Projet: création d'un sas d'entrée et ouverture de 2 fenêtres en façade est, agrandissement du balcon avec création d'un escalier en façade sud, ouverture d'une porte coulissante en façade nord, pose de 3 fenêtres de toit, construction d'un abri de jardin sis sur parcelle N° 113, Bas du Village 32 à Plagne, zone M2.
Genre de construction: selon descriptif détaillé déposé.
Objet protégé: néant.
Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 25 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Danielle et Stephan Schnyder, ch. du Niquelin 7, 2536 Plagne.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Est 2, 2732 Reconvilier.
Propriétaires fonciers: Danielle et Stephan Schnyder, ch. du Niquelin 7, 2536 Plagne.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau sis sur parcelle N° 335, ch. du Niquelin 7 à Plagne, zone H2.
Dérogation: aucune.
Objet protégé: néant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOADC.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 25 mai 2021

Le Conseil municipal

Sonvilier



Avis de construction

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Lionel et Laure Henz, rue des Sociétés 1, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: VIVAllogis (Philippe Schwob), chemin des Lovières 1a, 2720 Tramelan.
Adresse du projet: BF 994 et 195, route des Sauges 16, 2615 Sonvilier.
Description du projet: modification de permis pour une villa familiale et garage double.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: H2.
Dérogations: art. 212 RCC et A152 RCC.
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Opposition / réserve de droits: –
Dépôt public: du 4 juin 2021 au 4 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 4 juin 2021

La Municipalité de Sonvilier

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 67 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Sonvilier, le procès-verbal de l'assemblée du 27 mai 2021 est déposé publiquement au secrétariat de la bourgeoisie jusqu'au 3 juillet 2021 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 032 941 54 24.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Sonvilier, le 4 juin 2021

Le Secrétariat de bourgeoisie

Tramelan



Avis de construction N° 2021/36

Requérants: Ruch Claudia et Christian, Le Ténor 18, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure côté est du bâtiment existant (sous un cache en bois). Parcelle N° 1303, zone H2. Emplacement: Le Ténor 18, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juin 2021 au 5 juillet 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juin 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/41

Requérant: Nicolet Toiture et Fils, Les Reussilles 4, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: Bureau d'architecture Bruno Cattoni, rue de la Gare 16, 2720 Tramelan.
Projet: construction d'un garage double accolé au bâtiment no 4 sur sa partie sud-ouest. Parcelle N° 1446, zone H2.
Emplacement: Les Reussilles 4d, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton armé; construction portante: ossature bois, plafonds Fermacell; façades: panneaux idem matériaux et couleur du bâtiment principal existant (Reussilles 4); toiture: plate, revêtement gravier végétalisé couleur gris-vert.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juin 2021 au 5 juillet 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juin 2021

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Vincent et Nathalie Chiquet, rue de la Printanière 34, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 1368, aux lieux-dits: «chemin des Primevères 9» et «chemin des Prés 26», commune de Tramelan.
Projet: construction d'un nouveau bâtiment comprenant un logement, un garage souterrain de 4 places et création d'un nouvel accès, rehaussement et transformations intérieures et extérieures de la maison existante pour la création de nouveaux logements, agrandissement des balcons et ouverture de nouvelles fenêtres, création de trois places de stationnement extérieures et d'un escalier d'accès au nord du bâtiment existant, réaménagement des abords et pose de panneaux photovoltaïques sur les deux immeubles.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Dérogations: art. 80 LR, 418 et A152 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N° 2021/17

Requérant: Willem van den Berg, Résidence Maya, Fléoles 13, 2800 Delémont.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: agrandissement de 2 places de parc en longueur en 4 places perpendiculaires à la route au nord-est du bâtiment existant. Parcelle N° 1443, zone ZPS-d «Les Deutes». Emplacement: rue des Deutes 6, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juin 2021 au 5 juillet 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juin 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/38

Requérants: Castro Daniela et David, rue de la Patinoire 1, 2504 Bienne.
Auteur du projet: VIVAllogis.ch, Philippe Schwob, rue du Collège 1, 2720 Tramelan.
Projet: construction d'une maison familiale et d'un couvert à voitures. Parcelle N° 3584, zone ZPS-g «Crêt-Georges Est». Emplacement: rue de la Place 20, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondation: béton armé; construction portante: parois brique terre cuite, plafonds béton crépis; façades: isolation périphérique crépie + partie déco en bois, couleur blanc / bois; toit: plat, revêtement gravier végétalisé couleur gris/vert.
Dérogation: –
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juin 2021 au 5 juillet 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juin 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/43

Requérant: Augsburg Philippe, rue de Rouge-Terre 23, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder et Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure côté nord du bâtiment existant (avec protection visuelle par écran végétal). Parcelle N° 1802, zone H2. Emplacement: rue de Rouge-Terre 23, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juin 2021 au 5 juillet 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juin 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage et auteur du projet: Yves Bichsel Peinture Sàrl, Quart-Dessous 4, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: Pascale Bichsel, Grand-rue 17, 2710 Tavannes et Yves Bichsel, chemin des Planchers 9, 2606 Corgémont.
Projet: construction d'un garage.
Genre de construction et dimensions: selon plans déposés.
Parcelle / zone: parcelle N° 117, zone village.
Emplacement / adresse du projet: lieu-dit: rue de la Vignette 11a, 2613 Villeret.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 27 juin 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 28 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE
RÉGIONAL DE COMPÉTENCES
ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

Règlement d'organisation

La modification des art. 8 lit. a), 15 lit. d), 16 lit. b), e), f), g), h) et i), 18 al. 1, 2 et 3, 19 al. 1 et 2, 20 al. 1 et 2, 21 al. 3, 26 al. 1, 70 al. 1 et l'annexe III du Règlement d'organisation a été approuvée sans réserve par l'OACOT en date du 21 mai 2021. Elle entre en vigueur le 8 juin 2021.

Tramelan, le 26 mai 2021

Réclame

Un service complet au cœur de votre région!

Impression numérique et offset

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

Préresse

Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch